N° 3597. — XII^me Année. 5 c. Le Numéro 5 c. Mardi 30 Août 1892.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»50
Trois mois . . . . » 3»—
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Juin 1892

Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	5 35	7 48	8 47	10 52	12 16	2 00	3 37	5 41	7 35	11 00
Morteau	—	7 48	—	10 52	—	2 00	—	5 41	7 35	11 00
Besançon	—	7 48	—	10 52	—	2 00	—	5 41	—	11 00
Brenets au Locle	—	7 20	10 00	11 35	1 33	3 08	5 12	5*58	6 55	10 18
Les Ponts	5 30	7 40	—	—	1 20	4 40	—	9 15	—	
Neuchâtel	—	7 40	9 41	12 17	3 27	5 36	*7 34	9 30	—	
Genève	—	—	9 41	12 17	3 27	5 36	—	9 30	—	
Bienne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	*10 52	
Berne	—	8 30	11 15	12 15	3 16	5 —	6 38	9 35	—	
Bâle	—	—	11 15	12 15	3 16	—	6 38	9 35	—	

* Dimanches et Fêtes

Du 1er Juin 1892

Départs pour	M.	M.	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
Locle	4 20	7 48	9 51	11 20	12 25	2 00	3 37	5 44	7 40	9 40		
Morteau	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	7 40	—		
Besançon	4 20	7 48	9 51	—	12 25	—	—	5 44	—	—		
Brenets du Locle	—	8 26	10 16	12 58	2 28	4 12	*5 20	6 16	8 05	10 40		
Les Ponts	6 14	8 35	—	—	—	1 40	6 15	—	9 42			
Neuchâtel	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	*3 41	5 50	7 42			
Genève	5 45	—	8 55	—	12 23	2 15	—	5 50	7 42			
Bienne	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	6 50	—			
Berne	5 40	—	8 30	10 05	—	2 40	3 50	6 50	—			
Bâle	5 40	—	8 30	10 05	12 20	2 40	3 50	—	—			

* Dimanches et Fêtes

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

— LUNDI 29 AOUT 1892

La Chaux-de-Fonds

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert donné par l'orchestre des Amis, ce soir, dès 8 heures.

Evangélisation populaire. — Réunion publique, lundi 29, à 8 h. du soir (Serre 38.)

Deutsche Evangelisation (Lokal : Envers 37). — Montag, Abends 8 1/2 Uhr : Männer und Jünglingsverein.

Intimité. — Répétition de l'orchestre, lundi 29, à 8 h. du soir. au local.

Brasserie Hauert. — Grand concert donné par l'orchestre *L'Espérance*, lundi 29, dès 8 h. du soir.

Orchestre La Renaissance. — Répétition générale, mardi 30, à 8 1/2 h. du soir. au local.

Union Chorale. — Répétition, mardi 30, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi 30, au local.

Frohsinn. — Gesangstunde, Dienstag den 30., um 9 Uhr, im Lokal.

Chorale du Cercle catholique national. — Répétition, mardi 30, à 8 h. du soir, au local, Chapelle 5.

Union chrétienne des jeunes filles (Demoiselle 73.) — Réunion, mardi 30, à 8 h. du soir.

Chorale du Sapin. — Répétition, mardi 30, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.

Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, mardi 30, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, mardi 30, à 8 h. précises du soir, à l'Amphithéâtre.

Les vrais riches [1]

par

FRANÇOIS COPPÉE

(Collection Guillaume et Lemerre — 1 vol. grand in-18 jésus : 4 francs.)

La belle collection Guillaume vient de s'enrichir d'un nouveau volume, paru chez Alphonse Lemerre. Comme les précédents, c'est une merveille de typographie; le papier est superbe, les caractères d'une netteté et d'une élégance remarquables, les gravures, signées Marold et Gambard, ont un cachet d'alerte et piquant modernisme. Et il ne s'agit pas d'un livre où l'on ait cherché, sous le luxe de l'extérieur, à cacher la nullité du fond. Le nom de Coppée suffit à tranquilliser chacun sur ce point. Cet ouvrage eût-il paru sans signature qu'on y devinerait le poète des *Humbles*. Il y a mis le meilleur de lui-même. Ou je me trompe fort, ou ces deux nouvelles parues d'abord l'une dans la *Revue de famille*, l'autre, sauf erreur, dans *l'Echo de Paris* seront bientôt, ou plutôt sont déjà, et à juste titre, parmi les plus appréciées de ses œuvres de prose.

Je n'aime guère que, dans un compte rendu pareil à celui-ci, on se livre à une analyse détaillée. Il est généralement préférable de laisser le lecteur sur sa curiosité. Toujours faut-il, cependant, pour donner idée d'un livre, en indiquer brièvement le sujet.

La première nouvelle est intitulée *On rend l'argent* et s'ouvre, un soir de Noël, dans la petite salle à manger de l'abbé Moulin, le vicaire de la Trinité à Paris, un bon vieux prêtre « qui n'a pas inventé les pains à cacheter. » L'abbé Moulin, en revanche, a dépensé toute sa fortune en œuvres charitables, et médite tristement, en cette veillée sainte, sur l'impossibilité où il se trouve d'acheter des cadeaux à quelques-uns de ses protégés, qui lui tiennent spécialement à cœur. Un violent coup de sonnette retentit soudain. L'abbé va ouvrir en toute hâte et se trouve en présence d'un inconnu qui n'est autre que Adam Harrisson, de Chicago, marchand de porc salé, ou plutôt Renaudel, l'ancien banquier de la rue du faubourg Saint-Honoré, disparu quelques années auparavant avec sa caisse, et pour ce fait condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés. Et savez-vous ce que ce personnage « l'honnête scélérat » comme Coppée le nomme quelque part, vient faire chez l'abbé Moulin? Simplement le prier de reporter à ses quatre principaux clients d'autrefois, ruinés par lui — les autres menues dettes ayant déjà été réglées à distance — les sommes à eux soustraites, augmentées de respectables intérêts. Et ce qui a produit ce revirement chez Renaudel, c'est l'amour paternel et le désir d'assurer à son fils, pauvre garçonnet débaptisé, qui pourtant se souvient du temps où il s'appelait Toto Renaudel, un nom dont il n'ait pas à rougir.

Le voleur repentant charge donc l'abbé de cette mission délicate, et comme il compte reprendre le soir même l'express de minuit, c'est tout de suite, sans la moindre façon, à l'américaine, qu'il expédie son mandataire à travers la ville, en débit de la froidure et du brouillard. La première visite de l'abbé est pour Louis Dublé, un jeune homme que le banquier a connu « régalant le bohême », c'est-à-dire que riche, ayant des goûts littéraires, il se laissait exploiter par une foule de poètes plus ou moins chevelus. La fuite de Renaudel, évidemment, doit l'avoir réduit à la misère noire, et l'abbé, dans le fiacre qui le cahote par les rues, d'évoquer en frissonnant l'image de Chatterton. Mais en place d'un infortuné grelottant dans sa mansarde glacée, expirant peut-être, à côté du légendaire réchaud. il rencontre un homme jeune, l'air bien portant et heureux; et Dublé de déclarer qu'au lieu de lui avoir causé du tort, cette ruine subite, en l'obligeant au travail, à la lutte, l'a sauvé. Son talent, que la vie de bohême eût tué dans le germe, s'est épanoui sous l'aiguillon de la nécessité ; de simple amateur, hôte choyé, pour ses écus, des petits cénacles où l'on absorbe force bocks sous prétexte de s'enivrer de poésie, il est devenu un consciencieux artiste, un écrivain bientôt célèbre, et loin d'en vouloir à Renaudel, il le *bénit, au contraire*, de lui avoir mis ainsi l'épée dans les reins, il affirme lui devoir tout ce qu'il possède, une réputation chaque jour grandissante, et le calme du cœur, et la dignité de la vie.

La seconde visite de l'abbé est pour Mlle Latournure, externat de jeunes filles, dans le quartier Sainte-Geneviève. Et l'abbé tombe en plein réveillon : Mlle Latournure est en train de manger fort gaîment, avec quelques-unes de ses petites élèves, celles qui n'ont pas de fête chez elles, la traditionnelle dinde de Noël; le banquier l'a dépeinte comme une vieille fille égoïste, geignarde, le prêtre fait connaissance d'une aimable personne, pétillante de bonne santé et de bonne humeur. Et il va de surprise en surprise en apprenant que, là aussi, le mal s'est changé en bien. Après la mort de son père, restée seule au monde, à la tête d'une très jolie fortune, Mlle Latournure était sur le chemin de devenir la plus insupportable créature qui se puisse imaginer ; la ruine, en l'obligeant à sortir d'elle-même, l'a préservée des pires défauts. Dans la prospérité, elle ne pensait qu'à soi ; dans le besoin, elle a appris à penser aux autres.

C'est chez M. Henry Burtel que l'abbé s'en va sonner ensuite. Renaudel le lui a représenté comme un triste sire coureur et noceur, l'abbé trouve un homme rangé, marié, chez qui précisément on attend la sage-femme. Et pour la troisième fois l'abbé apprend que la fuite de Renaudel a produit d'excellents résultats. Riche, l'architecte eut sans doute continué son existence de viveur ; la pauvreté l'en a arraché et lui a fait trouver l'amour, si sincère qu'il n'hésiterait pas à jeter au feu la traite de cinq cent-soixante-sept-mille-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf francs que lui apporte l'abbé, s'il pouvait être sûr que sa femme accouchera sans accident.

Il ne reste plus à l'abbé qu'une visite à faire dans la *haute*, chez le marquis de Capdecamp, boulevard Malesherbes, où précisément il y a réception ce soir-là. L'abbé ne parvient pas sans peine auprès du marquis, un homme d'une cinquantaine d'années, « superbe, le nez de François Ier — allez voir le Titien du Louvre », cuirassé d'un habit noir irréprochable et d'une chemise blanchie à New-York. L'abbé expose le motif de sa visite — et voilà le noble marquis de s'écrouler sur un siège en murmurant d'une voix brisée : « Trop tard ! Trop tard ! » Et ce que l'abbé entend ici, à l'adresse de Renaudel, ce ne sont plus des éloges, mais des malédictions : « Un million, s'écrie le marquis. Je me moque bien de son million ! J'en ai douze !... Les millions de Mlle Mardock, c'est-à-dire de Mme la marquise de Capdecamp... Et l'argent de ma femme, c'est comme l'argent de Renaudel... c'est de l'argent volé !... Un million ! Qu'est-ce qu'il veut que je fasse de son million ?... Est-ce que je peux racheter mon honneur avec ?... » Et le marquis d'ajouter qu'en dépit de ses richesses sa vie est un enfer, qu'il ne se console pas d'avoir été lâche, de s'être vendu pour échapper à la misère, que la seule chose qui lui ferait plaisir, c'est la poignée de main d'un sien cousin, vaillant soldat, gentilhomme pauvre et fier, qui la lui a refusée ! Et cela, « ce n'est à vendre. »

*
**

Cette histoire, dont les lignes ci-dessus ne représentent que la carcasse, je ne vous la donne pas, non plus que celle qui fait le fond du deuxième récit, comme entièrement vraisemblable, encore que le proverbe invite à se garder des jugements précipités, et que, dans la vie, les plus singulières aventures soient possibles. Ce n'est pas tous les jours, cependant, qu'on voit un banquier fuyard, pris de remords, rembourser ses dupes jusqu'au dernier centime. La conscience met d'ordinaire plus de temps à s'éveiller, et, pour un qui l'écoute, vingt se bouchent les oreilles. Mais de cette donnée au moins exceptionnelle, l'auteur a su tirer une série de tableaux pris sur le vif, et de personnages bien réels, si vivants qu'on ne saurait les oublier. Je vous défie, une fois le livre commencé, de le poser sans être allé jusqu'au bout. Les scènes s'y succèdent, rapides et variées, et l'intérêt ne languit pas une minute. A chaque page se retrouve une des qualités maîtresses de Coppée : le charme et la précision du détail familier. Si le sujet même touche à la fantaisie, la mise en œuvre est de la bonne et savoureuse réalité. Ces quatre intérieurs où nous sommes introduits à la suite de l'abbé Moulin, c'est la vie même, et devant nous passe une collection de portraits achevés ; les comparses même sont dessinés d'un trait vif et sûr, et le détail typique est si habilement choisi, que ces silhouettes restent gravées dans la mémoire, comme au burin. Rien de *flou*, pour employer un terme technique. C'est de l'eau-forte, au vigoureux relief, avec des coins de poésie adorable et d'exquise tendresse. Un livre pareil, comme cela repose de tant de romans mondains où des fantoches en carton-pâte évoluent dans un décor immuable, pour le plus grand ennui du lecteur ! Sans que l'auteur ait l'air d'y toucher, tout, dans ces *Vrais riches*, est d'un utile enseignement, d'une saine morale, qui atteint d'autant mieux son but qu'elle est moins affichée. Et ce n'est pas d'aujourd'hui que Coppée témoigne d'une sympathie profonde pour toutes les créatures souffrantes ; bien avant *l'introduction des romans russes en France*, il avait su mettre dans ses livres ce rayon de pitié, sans lequel il n'y a pas d'œuvre véritablement humaine.

*
**

La seconde nouvelle, intitulée la *Cure de misère*, est l'histoire du jeune Albéric Mesnard, employé à quinze cents francs dans la maison Cahun et fils (faux cols, manchettes et plastrons mobiles), et de son gros lot, de cinq cent mille francs, gagné à la Loterie internationale. Car enfin, n'est-ce pas? il faut bien que quelqu'un les gagne de temps à autre, ces gros lots ! La vie d'Albéric, jusqu'alors, a été pauvre et laborieuse : la chambre sous les toits, les horribles dîners à trente sous des gargotes parisiennes. Mais en somme, le jeune homme était heureux ; il avait ses habitudes, le café où il allait le soir prendre un bock et où il retrouvait toujours les mêmes figures, Mr Mataboul, par exemple, le courtier en vins, enragé de politique. discourant et discutant à perte de vue. Il y avait aussi dans la maison même qu'habitait Albéric, Mme Bouquet, la très digne, imposante Mme Bouquet, qui « avait eu des malheurs », et sa fille Zoé, si douce, si bonne, supportant sans se plaindre les exigences et les duretés de sa mère, la jolie Zoé dont le brave petit cœur, peut-être, n'eût demandé qu'à battre pour l'employé de Cahun et fils. Donc Albéric, par un coup du sort, se trouve à la tête du demi million. Vous pensez bien que son existence en est bouleversée. Quitter l'affreuse chambre du cinquième et les tristes restaurants où l'on s'empoisonne en croyant se nourrir — ce n'est pour le jeune homme que l'affaire d'un jour. Et le voilà goûtant à la haute vie, initié à ces mystères, non moins compliqués que ceux d'Eleusis, par des camarades retrouvés fort à propos ; il mange dans des endroits chics, se vêt de costumes chics, joue dans des tripots chics, devient un clubmann lancé, et mène pendant un an environ cette vie de polichinelle, cherchant à se persuader qu'elle est la plus belle de toutes les vies. Une étincelle de bon sens et de cœur, pourtant, est demeurée en lui ; les douze mois à peu près révolus et cent mille francs à peu près dévorés, Albéric commence à s'apercevoir que manger des huîtres et boire du champagne à chaque repas, s'habiller à la mode de demain et veiller jusqu'à l'aube, ne constitue pas l'absolu du bonheur. La nostalgie du passé modeste et tranquille se lève en lui. S'il essayait de la revivre pendant quelques jours, ce passé, pour échapper à l'écœurement qui le gagne ? Une cure de misère, voilà qui lui profitera ! N'a-t-il pas, précisément, payé son ancienne chambre pour une année? Il y retournera, il s'assiéra de nouveau à la table poisseuse du restaurant à trente sous, il reprendra son ancien *complet* de la Belle Jardinière, il refera même, sous couleur d'un pari, la correspondance de la maison Cahun. — Mais que de choses ont changé ! Au restaurant, Albéric retrouve Mr Mataboul ; et Mr Mataboul a maintenant une petite nièce sur les bras, la fille de sa sœur défunte ; et le terrible homme est devenu aussi doux qu'une mère pour la pauvre orpheline ; il ne s'accorde plus de loisirs, il a oublié la politique et ne discute plus, depuis qu'un soir, repris de sa manie, il a trouvé, au bout d'une grande heure, la fillette endormie sur le *Charivari*. Le devoir, voilà ce qui maintenant fait sa joie. Et c'est au devoir aussi que se consacre la petite Mlle Zoé; Albéric, cela va sans dire, après son coup de fortune, a délaissé ses humbles amies. Il retourne chez elles ce soir-là, et trouve la majestueuse, l'autoritaire Mme Bouquet, clouée sur un fauteuil ; une série d'attaques a eu raison de ce tyran ; Mme Bouquet est devenue une malade douce et résignée, reconnaissante et affectueuse pour sa fille autant qu'elle l'était peu autrefois. Et voilà qu'Albéric comprend combien cette grande vie, cette vie de dépensier et d'inutile qu'il vient de mener, est fausse et vide. Elle a réussi, la *cure de misère*, elle l'a guéri ! Il ne reverra ni le café anglais, ni le club des *égoutiers*, ni ses amis mauvais conseillers, ni rien de tout cela qui était en train de le perdre. Il emploiera mieux le reste des cinq cent mille francs, il cherchera à se rendre utile, à faire du bien ; il ne sera plus un homme à la mode, mais il sera un homme heureux — car vous devinez qu'Albéric va s'éprendre sérieusement de cette charmante et touchante Zoé et qu'il l'épousera.

*
**

Ici encore c'est une collection de portraits d'une vie étonnante, et il y en a d'absolument exquis, celui de la petite Zoé par exemple, une de ces fleurs de Paris, liseron ou réséda, sans éclat, sans gloire, dont, pourtant, s'enorgueillit la mansarde; elle a la grâce fragile et si émouvante de ces modestes fleurs, elle en a le discret et suave parfum. Et M. Mataboul, parlons-en, de M. Mataboul ! Je connais peu de créations où une sorte de bienveillante malice s'allie de façon si heureuse au plus sincère attendrissement ! Ce n'est pas un grand du monde, celui-là ! lui non plus n'a rien inventé, ses manies sont ridicules, et vous seriez tenté de le prendre, tout d'abord, pour un très sot et très désagréable personnage. Et sous cette peu attirante écorce, quels trésors se révèlent tout à coup ! Une orpheline, il n'a fallu que cela, et la source cachée de sourdre au dehors, et ce cœur qui semblait si sec de s'épanouir ; quand M. Mataboul enlève les arêtes du poisson que va manger sa nièce mignonne, ou l'enveloppe tendrement d'un châle de laine, il est tout bonnement sublime et vous en serez de votre petite larme, comme je l'ai été de la mienne. On l'embrasserait, ce vulgaire et délicieux M. Mataboul !

Au résumé, le nouveau livre de Coppée est en quelque sorte la glorification de la vie labo-

(*) Tous droits réservés.

rieuse et utile, en opposition à la vie d'opulence égoïste et désœuvrée. J'en sais peu qui soient plus consolants et plus encourageants pour les humbles, ces humbles auxquels Coppée fut l'un des premiers à rendre justice, et dont il est resté le poète, fidèlement.

J'ai gardé comme citation de la fin ces quelques lignes, les dernières de *On rend l'argent :*

« Resté seul, le prêtre se mit à la fenêtre et » rêva quelques minutes. Le bonhomme n'é- » tait pas pessimiste. Dans cette soirée où de » si grosses sommes avaient passé par ses » mains, il avait acquis la preuve que la » gloire, la santé, l'amour, l'honneur, — tout » ce qui vaut la peine de vivre, enfin — ne » s'achetaient pas avec de l'argent, et, dans la » naïveté de son cœur, il se promit de remer- » cier Dieu que ce fût ainsi, en disant sa messe » de minuit. » Voilà des paroles qu'il était bon de prononcer et qu'on ne saurait répéter trop. Non, l'argent n'est pas tout dans ce monde ; ce n'est pas lui qui ensoleille notre chemin, qui nous rend heureux pendant la vie et paisibles à l'heure de la mort ; il ne doit pas être un but, il n'est pas même toujours un moyen. C'est ce que ce livre montre jusqu'à l'évidence, et n'enseignât-il que cela, ce serait beaucoup, et il faudrait en remercier l'auteur et recommander son œuvre à tous. A peine ai-je besoin d'insister sur le mérite littéraire des *Vrais Riches*, de dire combien ces histoires sont adroitement construites, menées avec adresse, la richesse d'observations et d'expérience qu'elles cachent sous leur allure bonhomme, et dans quelle belle langue elles sont écrites, claire, sobre, française au sens vrai du mot.

Un beau et bon livre, enfin, à signaler tout particulièrement à ceux qui jugent le roman chose futile, sinon dangereuse. Nous pensons au contraire qu'une telle lecture peut faire autant de bien que nombre de sermons.

Adolphe Ribaux.

Nouvelles étrangères

France. — Samedi soir a eu lieu à Carmaux une réunion des ouvriers présidée par le député socialiste de la Haute-Garonne. La réunion a voté la continuation de la grève.

Les membres radicaux du Conseil municipal demandent au maire de convoquer le conseil et de mettre à son ordre du jour un vœu invitant le gouvernement à intervenir.

— *Un train oublié.* — Du *Petit Journal :*

« Les bornes de la distraction permise viennent d'être reculées sur une ligne de la Compagnie du Nord, celle de Creil à Paris.

Hier matin, en effet, un train entier a été oublié à la station de Beaumont. La locomotive est entrée à 7 h. 51 en gare de l'Isle-Adam, suivie seulement de son fourgon. Elle y a été naturellement accueillie par un immense éclat de rire.

Quelques-uns des voyageurs laissés en panne — les plus pressés — riaient de moins bon cœur : mais eux-mêmes ont trouvé la chose si drôle qu'ils n'ont pas eu le courage de se fâcher. L'oublieuse locomotive est revenue les prendre et, cette fois, les a conduits sans encombre à bon port.

La cause de cette phénoménale distraction est un accrochage défectueux. Le chef de gare de Baumont ou son remplaçant, croyant que tout était prêt, a donné le signal du départ et le mécanicien a filé sans se retourner.

Quand — avec une stupeur qui se devine — ce dernier s'est aperçu que son train ne le suivait pas, il était déjà trop tard pour faire machine en arrière. A la distance où il se trouvait de la gare de départ, les règlements interdisaient en ce moment cette manœuvre d'une façon absolue.

Force lui a donc été de gagner, un peu penaud, la station prochaine, l'Isle-Adam, pour être autorisé à rétrograder et à se faire aiguiller sur une voie de retour.

N'importe ! oublier un train comme un simple parapluie, c'est peut être un peu vif !

Angleterre. — On mande de Bridgend (pays de Galles), que l'on a retrouvé jusqu'à présent quarante-sept mineurs vivants dans la mine de Park Slip, où une terrible explosion de grisou s'est produite vendredi matin. Bien qu'aux dernières nouvelles on n'ait pas pu encore les retirer des galeries, obstruées de débris, on était parvenu néanmoins à les secourir en leur passant de la nourriture et des réconfortants.

La tâche des sauveteurs est très périlleuse à cause des gaz qui menacent de les asphyxier, et plusieurs équipes ont dû être remontées en toute hâte ; néanmoins, il se trouve toujours de nouveaux mineurs prêts à descendre dans les puits pour secourir ceux de leurs camarades qui n'ont pas encore péri.

Les cadavres que l'on a retirés jusqu'à présent sont tous horriblement tuméfiés et quelquefois entièrement carbonisés.

Le nouveau secrétaire d'Etat pour l'intérieur, M. Asquith, a fait connaître qu'il se rendrait lui-même sur le lieu de la catastrophe. Cette nouvelle est accueillie avec satisfaction par les mineurs.

Etats-Unis. — Un incendie a détruit samedi le « Metropolitan-Opera house », près de Breadway, à New-York.

Le feu a pris, on ne sait comment, sous la scène, à neuf heures et demie.

Avant l'arrivée des pompiers, qui se sont cependant immédiatement rendus sur le lieu du sinistre, toute la scène était en flammes.

On s'occupa aussitôt de préserver les parties voisines de la façade du côté de Broadway, et qui se composaient de bureaux, d'appartements et d'un restaurant.

Le théâtre n'avait pas servi depuis un bal donné au printemps dernier, et le parquet de sapin disposé pour ce bal n'ayant pas été enlevé, les flammes y trouvèrent un facile élément.

Sans cette circonstance, le feu n'aurait aucunement pu se propager, l'édifice ayant été construit à l'épreuve du feu.

Le *Metropolitan-Opera house* venait d'être réparé pour la saison prochaine ; il avait la salle la plus vaste du monde.

Tout ce qui n'a pas été touché par le feu a été abîmé par les eaux.

La partie de Broadway est restée debout et presque intacte.

Quatre personnes qui se trouvaient dans le théâtre au moment de l'accident, essayèrent en vain de faire fonctionner les tuyaux et d'ouvrir les robinets des réservoirs au-dessus de la scène ; mais, n'y réussissant pas, elles s'enfuirent.

L'une de ces personnes a de légères brûlures.

Les pertes sont évaluées par les uns à 500,000 et par les autres à 100,000 dollars.

On va procéder immédiatement aux réparations, et on espère que le théâtre sera prêt pour la saison, qui commencera le 21 novembre, et pour laquelle M. Grau, l'impresario bien connu, a engagé une troupe.

Le choléra

D'après les renseignements officiels, 205 personnes à Hambourg ont été atteintes du choléra dans la journée de jeudi, et 130 sont mortes.

Vendredi, jusqu'à midi, il y a eu 183 nouveau cas de maladie et 78 décès.

Le *Reichsanzeiger* (Moniteur officiel de l'empire) publie les renseignements officiels suivants sur l'épidémie cholériforme, ils émanent de l'office sanitaire :

« Jusqu'au 26 août, on a constaté à Hambour 1,028 cas, 350 décès ; à Altona, du 23 au 26 août, 64 cas, 22 décès ; le 26, il y a eu en outre 2 cas à Pinneberg ; 4, dont un suivi de mort, à Wandsbeck ; un cas à Altenwerder.

» Le 27, il est mort à Wittenberg un voyageur qui avait été atteint pendant le voyage. »

On a augmenté considérablement à Hambourg les moyens de transport pour les malades et les morts. Les désinfectants, l'eau-de-vie et les médicaments sont distribués gratuitement en beaucoup d'endroit. Les bals sont interdits.

L'aspect et le mouvement des rues n'est pas changé ; mais le moral de la population est très affecté.

Beaucoup de maisons de commerce ont déjà essuyé des pertes considérables.

Le corps de la bourgeoisie est convoqué en séance extraordinaire pour lundi. On examinera une proposition du Sénat relative à un vote de crédits destinés aux frais des mesures extraordinaires à prendre contre le choléra.

L'épidémie semble se propager des quartiers du port vers l'intérieur de la ville et la campagne.

Actuellement, dans le quartier du port, la diminution d'intensité du fléau est sensible.

A Brême, quatre personnes ont été, hier, atteintes du choléra asiatique, ainsi que la délaration officielle en a été faite. Toutefois, aucune des quatre n'a encore succombé.

On a signalé, depuis hier, à Berlin, vingt cas suspects de choléra ; toutefois, dans ce nombre, on n'a constaté aucun cas de choléra asiatique.

Le service d'hygiène poursuit activement son œuvre d'assainissement ; les conduites d'eau sont nettoyées chaque jour avec soin ; les stations de voitures sont désinfectées plusieurs fois par jour.

Aux écluses de la Havel et de la Sprée, à Brandebourg et à Charlottenbourg, les médecins se rendent compte de l état sanitaire de l'équipage des vapeurs arrivant de Hambourg.

Le ministère de l'intérieur a autorisé le gouvernement de Bohême et les autorités provincales de Silésie à instituer, en vue de l'approche du choléra de la frontière autrichienne, des stations de visite sanitaire pour les voyageurs et pour les bagages et, au besoin, à soumettre les voyageurs qui traversent la frontière à une surveillance médicale rigoureuse.

Ces mesures devront être prises tout d'abord aux stations frontières des chemins de fer allant en Allemagne, puis aux localités de la frontière non reliées par voie ferrée à l'Allemagne.

On signale, dans le Borinage en Belgique, deux décès de choléra nostras à Boussu et deux cas de cholérine à Pecq, dont un a été suivi de mort.

A Glasgow, deux émigrants allemands venant de Hambourg ont été découverts, atteints du choléra, dans une pension de marins. Ils ont été transportés à l'hôpital. Les autres émigrants ont été mis en état d'observation.

A Paris, aucun cas de choléra n'a été constaté jusqu'à présent. Seule, la diarrhée continue de faire quelques victimes.

On écrit du Havre, 27 août :

« Le bulletin sanitaire publié ce soir par l'administration municipale indique, pour la journée du 26 août, de minuit à minuit, 45 cas cholériques signalés et 18 décès. Le précédent bulletins donnait 28 décès sur 48 cas signalés. Il y a amélioration évidente.

» La température continue de rester fraîche. Une brise très forte souffle du large et il tombe quelques grains, toutes circonstances favorables à l'extinction de l'épidémie. On a remarqué que pas un seul cas ne s'était produit ni dans les casernes, ni dans les ateliers des Forges et chantiers, ni dans les ateliers des chantiers Normand, ni au chemin de fer, où le personnel est toujours très nombreux et soumis à un rude travail.

Chronique suisse

Congrès de la paix. — Dans sa séance de samedi matin, le congrès de la paix a adopté toute une série de résolutions, une entre autres invitant les Etats-Unis à combler les lacunes de leur législation, en vue de protéger plus efficacement la vie et les propriétés des étrangers. Cette résolution avait été proposée par l'Union lombarde.

Le congrès a discuté la question des moyens de propagande à employer. Beaucoup de propositions out été faites sur cet objet et une commission permanente de quinze membres a été nommée pour les examiner. Au cours de la discussion des moyens de propagande, le comte Dienheim-Brockocki, Polonais, a déclaré que le meilleur moyen de faire de la propagande en Russie pour la paix était d'y établir un gouvernement constitutionnel. C'est du côté de la Russie que l'Europe reçoit le plus de menaces.

Il est parvenu au bureau un grand nombre de communications, de vœux, de télégrammes de félicitations, de cadeaux, des albums et des livres de luxe pour la bibliothèque du futur bureau permanent.

Il est arrivé d'Amérique des télégrammes de félicitations pour le choix de Chicago comme siège du futur congrès.

A midi et demi, M. Ruchonnet a clôturé le congrès par une de ces heureuses improvisations dont il a le secret, en remerciant les membres du congrès et les participants pour leur zèle, leur patience et leur ardeur au travail.

Les membres du congrès ont offert samedi au comité un banquet qui a été presidé par M. Frédéric Passy. De nombreux toasts ont été portés à la Suisse et à ses libres institutions.

Le bureau permanent du congrès universel de la paix se compose de MM. Bayer (Francfort), Hodgson Pratt (Londres), Mazzoleni (Italie), Trueblood (Amérique), Ducommun (Berne), professeur Marcusen (Berne), Arnaud, notaire (France), Lafontaine (Bruxelles), baronne Suttner (Autriche), Wirth (Francfort), Fleva (Bucharest), Mme Lockwood (Washington), Frédéric Passy (Paris), Dr Richter (Allemagne), Dr Gobat (Berne).

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 52

Honneur de Famille

PAR

Marie de Besneray

Aussitôt, s'inclinant avec la grâce maniérée du siècle dernier, il attira lui-même un fauteuil.

— A qui ai-je l'honneur de parler, madame ?

Sans répondre, d'un geste lent, la jeune femme écarta son long voile pour le rejeter en arrière, découvrant aussi au duc un profil de camée aux traits pâlis, de grands yeux noirs d'une lueur attristée sous l'auréole superbe de la fine chevelure d'or.

M. de Cussey fut visiblement frappé de cette beauté toute spéciale et vraiment saisissante.

— Je suis Marie-Thérèse Marzac, monsieur le duc, dit la jeune fille d'un ton froid.

Un tressaillement secoua le vieillard. Son visage anguleux devint plus glacial, plus fermé. D'un geste sec il indiqua une chaise et attira le fauteuil pour lui-même, fauteuil qu'il poussa, — pour mieux marquer les distances, — derrière un guéridon chargé de bibelots précieux.

Sans daigner remarquer ce changement d'attitude, Mlle Marzac, dont les lèvres tremblaient imperceptiblement, demeura debout et reprit après un silence.

— Je suis venue pour affaire, monsieur, je vous prie donc de m'accorder votre attention pour quelques minutes. Je serai aussi brève que possible.

A la fois intrigué et embarrassé, il acquiesça d'un signe.

Marie-Thérèse s'avança d'un pas, et toujours debout, sa main gantée de noir légèrement appuyée sur le bord du guéridon, elle dit d'une voix douce et ferme :

— Il y a un an, monsieur de Lartigue, votre neveu a déposé à la banque de mon père la somme de cinq cent mille francs... Vous savez l'horrible malheur, survenu dans la nuit du 30 mai... les cinq cent mille francs de ce dépôt nous ont été volés...

A ce souvenir sa voix trembla.

Le duc, de son air le plus hérissé, écoutait.

Avec une sombre impassibilité la jeune fille poursuivit :

— J'arrive au but de ma visite, monsieur.... Après une liquidation activement poussée j'ai pu réunir les cinq cent mille francs de M. de Lartigue et je vous les apporte avec les intérêts.

En achevant ces mots, elle ouvrit un portefeuille assez gros dissimulé sous son vêtement, et le déposa sur la table.

M. de Cussey resta interdit.

— Mais, dit-il assez maladroitement, mon neveu est ici... il se promène dans le parc avec... avec... dois-je le prévenir ?

Une rougeur fugitive colora les joues de la jeune fille.

— Inutile ! fit-elle avec hauteur. Je n'ai rien de plus à communiquer à monsieur de Lartigue. Je lui restitue son argent comme nous avons restitué tous les dépôts... Veuillez, monsieur, vérifier cette somme... Un reçu de votre main et l'affaire sera terminée.

Elle ouvrit le portefeuille, tira les liasses de billets de banque et les jeta l'une après l'autre sur la table, après avoir compté tout haut.

Subjugué par cette fière attitude, parce qu'il sentait de simple, de droit et de ferme chez cette jeune fille si éprouvée, M. de Cussey rédigea un reçu d'une main incertaine et le tendit à sa visiteuse.

— Merci ! dit-elle avec un sourire satisfait. De toutes nos dettes celle-ci était pour moi la plus lourde.

Puis, enveloppant M. de Cussey de la magnétique lueur de ses yeux sombres, elle reprit avec un calme légèrement ironique :

— C'est vis-à-vis de vous, monsieur le duc, que je ne suis pas encore complètement libérée.

— Comment ! vis-à-vis de moi ? s'exclama le grand seigneur avec un geste de protestation indignée. Je ne fais pas de commerce que je sache.

— C'est Ephraïm, l'usurier d'Oloron qui le fait pour vous, monsieur le duc répliqua Marie-Thérèse, avec une tranquillité superbe.

Et elle promena un regard circulaire du buste d'Henri V, aux portraits des généraux et des émigrés qui tapissaient les murs comme pour les prendre tous à témoins des actes déloyaux de leur descendant.

— Ephraïm, continua-t-elle, avait rassemblé, par vos ordres, huit cent mille francs de créances sur notre maison... Dans quel but, monsieur le duc ? Je préfère l'ignorer... Le foudroyant malheur qui nous a atteint a déjoué cette misérable machination. Comme vous le savez, nous avons versé déjà 80 0/0 aux créanciers, mais veuillez croire que, dans quelques mois, vous serez intégralement soldé.

Devant ces yeux noirs et étincelants d'énergie et lentement fixés sur les siens, le duc baissa la tête, une fugitive rougeur au front.

Jamais Roland de Navarrena n'avait reçu, au milieu de son salon aux reliques, avec plus de grâce et de sévérité, pareille leçon.

Une honte le saisit devant cette belle fille en deuil N'avait-il pas travaillé à sa ruine ? N'avait-il pas cherché à lui broyer le cœur en lui arrachant son fiancé ? Malgré tout ce grand seigneur, dont l'écorce était le granit, savait parfois mettre au-dessus de la fortune et du rang, ce mérite si rare : la valeur morale. Alors une sympathie subite lui vint pour cette Marie-Thérèse qui aurait pu devenir sa nièce et que sans connaître, à cause de ses préjugés, il s'était acharné à repousser. Avec sa vivacité coutumière il se leva et dit avec une émotion véritable :

— Mademoiselle, daignez me pardonner... Vous êtes une noble et charmante fille !

En lui-même il pensait : Pierre est un triple sot, une âme faible et basse... Une seule fois il a eu du cœur et de l'énergie, c'est le jour où il m'a résisté, Ah ! si j'avais été aimé par une femme pareille, le diable ne m'aurait pas empêché de la faire mienne.

Marie-Thérèse, occupée à serrer son reçu, baissa son voile, prête à partir.

Le duc l'arrêta.

— Laissez-moi vous avouer, mademoiselle, dit-il avec une courtoisie respectueuse, que votre conduite a été admirable et admirée par tous... C'est de l'héroïsme par ce temps de vénalité et de platitude.

A ce moment, une fanfare de cor de chasse, affreusement fausse, traversée d'éclats de rire, éclata dans le parc, au bas du perron. Cette sonnerie intempestive, ces fusées de rires prolongées, perlées, troublaient singulièrement le silence quasi solennel de la seigneuriale demeure.

M. de Cussey haussa les épaules avec dépit. Il pensait : encore cette gamine !... jamais elle n'aura le sens commun, c'est payer cher la vanité d'épouser un beau nom que de se charger d'une pareille linotte... bonnes ou tennis ou sur un mail-coah ces poupées, mais dans la vie !...

Ayant reconnu, elle aussi, cette voix rieuse, Marie-Thérèse devint fort pâle.

— Ils rentrent d'une promenade, dit tout haut le duc sans oser regarder Mlle Marzac. Voulez-vous attendre un instant ?

La gorge atrocement serrée, la jeune fille secoua la tête.

— Non, non, dit-elle, j'allais partir, je pars. Prisonnière du passé, je sais bien qu'à chaque instant il se reveillera pour me frapper et me meurtrir... Quand on a vidé un calice comme le mien, qu'importe une goutte de fiel de plus ou de moins !...

Le duc s'inclina très bas, et, silencieusement, suivait Mlle Marzac.

Sur le perron, venant en sens inverse, une jeune personne, en toilette excentrique, les cheveux ébouriffés par le vent, constellés d'une profusion de pétales de chrysanthèmes, faillit heurter la sœur de Dominique. A trois pas en arrière, essoufflé, le visage rayonnant, le cor de chasse en sautoir, le comte de Lartigue, enjambant les marches deux à deux, jetait à poignées sur la jeune femme des chrysanthèmes effeuillés.

— Tiens ! Marie-Thérèse ! s'écria la jeune folle. Toi ! toi ici ? En voilà une surprise ! Et une fameuse !...

Dans son inconscience d'écervelée, Renée d'Aubernon allait s'élancer au cou de Mlle Marzac. Celle-ci l'écarta d'un tel geste, avec un regard si altier que la comtesse de Lartigue interdite, resta clouée à sa place. Ahuri, la tête basse, Pierre sentit une vague brûlante lui monter au front. Il s'effaça, se colla au mur, pour livrer passage.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Le budget communal de la ville de Berne pour 1891 boucle par un solde actif de 5628 fr., au lieu du déficit de 28,593 fr. que l'on prévoyait à l'origine.

ST-GALL. — Les journaux de ce canton racontent l'incroyable histoire suivante : Jeudi dernier, on trouva à Sargans une femme presque sans connaissance, qui parvint cependant à demander qu'on allât lui chercher un prêtre, car elle se sentait mourir. On se disposait à la satisfaire, quand le gendarme de la localité crut de son devoir d'intervenir. Il déclara que cette femme était ivre, la fit mettre sur une charrette à bras et conduire en prison. On ne jugea pas à propos d'appeler un médecin et le matin suivant on ne trouva qu'un cadavre. Pendant la nuit les voisins avaient entendu à plusieurs reprises des appels désespérés, mais ne s'étaient pas dérangés.

A l'autopsie, les médecins ne trouvèrent dans l'estomac de la malheureuse que des fruits mal mûrs et des baies. On se représente les tourments de cette infortunée qui a dû mourir dans un cachot, comme une bête, sans secours ni consolation ! Il faut espérer qu'une enquête sérieuse sera faite sur cette affaire et que les coupables, s'il y en a, seront sévèrement punis.

Chronique neuchâteloise

*** *Lac de Neuchâtel.* — A Bonvillars, un jeune Anglais, M C. Hartley, a traversé le lac de Neuchâtel à la nage, en 1 h. 25, en prenant son point de départ à l'Arnon. Il a effectué ce trajet en se jouant et sans éprouver la moindre fatigue, dit les *Nouvelliste*. Trois de ses compagnons, excellents nageurs eux-mêmes, ont dû abandonner successivement la partie, saisis par la crampe, plus forte que l'amour-propre le plus britannique, et ont été recueillis dans un bateau de pêcheurs qui suivait à distance les péripéties de la lutte.

*** *Accident.* — Hier, dimanche, une petite fille tenta de traver la voie à l'un des passages à niveau situés entre Buttes et Fleurier au moment où le train de 5 1/4 heures arrivait de Buttes. Etant tombée pendant le trajet, elle eut la tête coupée par la locomotive.

Conseil général
de la commune de La Chaux-de-Fonds

Séance du vendredi 26 août 1892, à 5 h. 1/2 du soir a l'Hôtel-des-Postes.

Présidence de M. Arnold Robert, président.

(Suite et fin.)

II

Rapport au sujet de la destination à donner aux terrains situés derrière l'Hôtel-des-Postes.

Rapporteur, M. *Mathys*, directeur des Travaux publics.

Il résulte du rapport présenté que l'état actuel de ces terrains, situés entre les maisons rue Léopold Robert 36-46 et celles de la rue de la Serre 33 à 43, destinés à la *rue du Cygne*, ne peut pas être toléré plus longtemps. En conséquence le Conseil communal propose au Conseil général de décréter l'ouverture de cette rue, ce qui conduirait à des frais se montant à *fr. 5500*, somme qui sera en majeure partie remboursée par les propriétaires riverains, suivant les dispositions réglementaires en vigueur.

M. *Kocher* trouve assez élevé ce prix de fr. 5500 pour l'ouverture d'une rue relativement courte.

M. le directeur des travaux publics répond que cette somme est en grande partie nécessaire seulement pour les travaux de terrassements et nivellements qui doivent être faits dans un terrain mou.

M. *Gallet*. Les frais que les propriétaires rembourseront équivalent-ils aux dépenses prévues ?

M. *Mathys*. A peu près ; au reste le règlement prévoit les charges incombant aux propriétaires en pareille circonstance.

M. *M. Baur*. Il aurait mieux valu dans l'arrêté spécifier formellement les recettes qui diminueront d'autant la dépense dont il s'agit.

M. *Léon Gallet* demande le renvoi de la question à une prochaine séance, lorsque nous aurons des données plus positives.

M. *le président* et MM. *Kocher et Baur* font observer que la réparation est urgente ; en effet, on ne peut songer à laisser se perpétuer les flaques d'eau qui se produisent sur ces terrains à chaque nouvelle pluie ; la canalisation prévue doit être faite avant le retour de la mauvaise saison, ce qui ne pourrait avoir lieu si l'affaire était ajournée à une prochaine séance. Toutefois, il peut être tenu compte des observations de MM. Gallet et Baur, en modifiant les termes du projet d'arrêté.

Cette opinion prévaut et l'arrêté est voté à l'unanimité dans la nouvelle teneur suivante :

Le Conseil général de la commune de la Chaux-de-Fonds,

Entendu le rapport du Conseil communal,

Arrête :

Article premier.— Les terrains situés entre la rue de l'Ouest et l'Hôtel des Postes d'un côté, et entre les maisons rue Léopold-Robert 36 à 46 et les maisons rue de la Serre 33 à 43 de l'autre côté, terrains qui étaient destinés à la rue du Cygne et qui figurent au cadastre comme « rue publique » sont décrétés rue publique communale, sous la dénomination de rue du Cygne.

Art. 2. — Le plan y relatif sera affiché pendant 15 jours, afin que les intéressés puissent faire valoir, cas échéant, leurs motifs d'opposition.

Art. 3. — Dès que le délai d'affichage sera expiré, le plan sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat qui statuera, cas échéant, sur les oppositions qui pourraient se produire.

Art. 4.— Après l'expiration du délai de publication et la sanction du plan par le Conseil d'Etat, la commune procèdera immédiatement au nivellement de la rue, à la pose des rigoles et à la construction du canal souterrain.

Art. 6. — Les dépenses, aussi bien que les recettes seront portés au budget ordinaire des travaux publics.

Le Conseil communal présentera ultérieurement au Conseil général un rapport sur les recettes et les dépenses de cette opération et sur le crédit définitif à accorder de ce chef.

Art. 7. — Le Conseil communal est chargé d'entrer en pourparlers avec les propriétaires de la ruelle qui relie la rue Léopold-Robert à la rue de la Serre à l'ouest de l'Hôtel des Postes dans le but de faire remettre cette ruelle à la partie publique.

Art. 8. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

III

Rapport sur une modification au plan d'alignement des quartiers de la Promenade et de la Place d'Armes.

Rapporteur : M. *Mathys*, directeur des Travaux publics.

Une lettre de MM. Fritz Affolter-Brunner et W. Schreiner, relative à cette affaire, est communiquée au Conseil.

Les conclusions du rapport sont votées à l'unanimité, sans discussion, savoir :

Le Conseil général de la commune de la Chaux-de-Fonds,

Entendu le rapport du Conseil communal,

Arrête :

Article premier. — La rue de la Gaîté, les tronçons des rues de la Côte et de la Volière, situés à l'ouest de la rue du Jura, le pont prévu d'après le plan d'alignement de 1857 entre la Promenade et Gibraltar ainsi que la rue qui relie ce pont à la ruelle du Repos sont supprimés.

Art. 2. — Les propriétaires des terrains de Gibraltar établiront à leurs frais une rue publique de six mètres de largeur, conformément au nouveau plan présenté, qui est adopté.

Art. 3. — L'entretien de cette rue sera à la charge de la commune.

Art. 4.— Le nouveau plan sera affiché pendant quinze jours, afin que les intéressés puissent faire valoir, cas échéant, leurs motifs d'opposition.

Art. 5. — Dès que le délai d'affichage sera expiré, le plan sera soumis à la sanction du Conssil d'Etat qui statuera sur les oppositions qui pourraient se produire.

Art. 6. — Le Conseil communal est chargé de la publication du présent arrêté.

IV

Agrégations.

Bulletins délivrés et rentrés 22
Majorité 12

Sont agrégés :

M. Fer, Donatien, et famille, Suisse, par 22 voix.

Mme Weill née Wormser, Babette, étrangère, par 13 voix.

V

Divers.

M. *L. Gallet* prie le Conseil communal de voir si l'on de pourrait pas ouvrir la rue qui part de la rue du Grenier pour aboutir au Collège de la Promenade, entre l'ancien manège et la maison de M. Alcide Ducommun. Cette rue est devenue nécessaire, ensuite de la construction du collège et de la circulation qui va en résulter dans le quartier.

MM. *L. Maire* et *M. Baur* répondent que des démarches ont déjà été faites auprès des intéressés et que l'on espère vaincre prochainement la dernière opposition qui s'était produite.

Séance levée à 7 h. 10.

Au nom du Conseil général :

Le vice-secrétaire, L.-H. COURVOISIER-GUINAND. — *Le président,* Arnold ROBERT.

Chronique locale

*** *Comité de secours aux ouvriers sans travail.* — Tous les détenteurs de bons sont invités à présenter leurs comptes définitifs jusqu'au 3 septembre — dernier délai — de 12 3/4 h. à 1 1/4 h., au domicile du caissier.

Toutes les factures seront réglées le 8 septembre.

JEANNERET-PERRET.

*** *Société ornithologique.* — La Société ornithologique faisait, hier dimanche, sa course annuelle, et avait pris pour but Chasseral. Elle avait emporté quelques pigeons voyageurs qui ont été lâchés près de l'hôtel de Chasseral à 11 h. du matin. Peu après on lui téléphonait de la Chaux-de-Fonds que ces derniers étaient tous arrivés à 11 1/4 h. Ils ont donc mis 15 minutes à franchir la distance de Chasseral à Chaux-de-Fonds.

(Communiqué).

*** *Pompiers.* — L'inspection du bataillon de pompiers a eu lieu cette après-midi, conformément au programme, sur la place du Marché, par un temps superbe.

Le Conseil communal et la Commission du feu y ont assisté.

La tenue du corps est excellente, les exercices sont exécutés rapidement et dans la forme militaire. On s'est particulièrement intéressé aux engins de sauvetage, qui fonctionnent très bien, entr'autres un système de cordes auxquelles on se suspend par une poignée pour descendre tranquillement sur le sol. Le classique « sac » rend aussi toujours des services.

La pose des échelles est assez rapide; leur enlèvement l'est un peu moins.

Quant aux jets actionnés par les hydrantes, chacun connaît depuis longtemps leur puissance et leur régularité.

*** *Dans les Collèges.* — Nous apprenons qu'ensuite du grand nombre des inscriptions faites à la rentrée des classes, le Comité des Etudes a été obligé de décréter la création de classes provisoires, une 6e garçons et une 5e filles.

Faute de locaux, quatre classes de 6e deviendront alternantes, c'est-à-dire que les élèves de deux classes occuperont la même salle, les uns le matin de 8 à 10 heures et l'après-midi de 1 à 3 heures, les autres de 10 heures du matin à midi et de 3 à 5 heures après midi.

Toutes les inscriptions d'élèves au-dessous de 6 ans ont dû être refusées, en dépit de la loi.

L'achèvement du Collège de la Promenade s'impose donc dans le plus bref délai.

*** *Velo Club.* — Le concours local du Velo-Club avait attiré une trentaine de participants. Le matin a eu lieu le concours de vitesse, l'après-midi, aux Eplatures, les divers concours d'adresse et la fête familière.

Voici les résultats du concours de vitesse :

Ier GROUPE

Juniors

	h.	m.	s.
1. Louis Vaucher	1	20	2
2. Théodore Schædeli	1	22	23
3. Fritz Ortlieb	1	26	37
4. Léon Parel	1	30	15
5. Louis Colliot } *ex*	1	31	49
5. Armand Wuilleumier } *æquo*	1	31	49
6. Léon Hofer	1	33	22
7. Louis Küster	1	36	50
8. Jules Humbert	1	38	55
9. Adolphe Wuilleumier	1	39	30
10. Paul Richardet	1	42	26
11. Léopold Sengstag	1	46	3
12. Ulysse Wuilleumier	1	49	15
13. Alphonse Gentil	1	51	58
14. Albert Haldimann	1	54	3
15. Juste Pourcheresse	2	8	50
16. Adamir Sandoz			
16. Eugène Guyot			

IIe GROUPE

Seniors

1. Alphonse Mairot	1	11	25
2. Léon Mairot	1	11	30
3. Paul Perrenoud	1	11	35
4. Léon Boillot	1	15	25
5. Edouard Schædeli	1	23	5
6. Emile Toleh	1	23	53
7. Arthur Juillerat	1	24	37
8. Henri Streiff	1	25	27
9. Ulysse Dhapatte	1	30	37
10. Charles Jeanmonod	1	38	21
11. Henri Danchaud	1	38	22

Bicycles

1. Edouard Droz	1	36	25
2. Edouard Frey	1	36	26
3. Rodolphe Ritter	1	57	53

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 28 août. — *(Dép. particulière.)* — La conférence interparlementaire de Berne pour la paix s'est ouverte aujourd'hui, par un discours de M. Numa Droz. Elle durera jusqu'au 31 courant.

Le 1er septembre prochain, aura lieu une course dans l'Oberland, soit à Interlaken.

Cette course, offerte par le Conseil fédéral aux membres de la conférence, se fera, pour l'aller, par train et bateau spéciaux.

Le banquet aura lieu à l'hôtel Victoria, à Interlaken.

Neuchâtel, 29 août. — L'ouverture de la chasse est fixée au 5 septembre.

—

Paris, 29 août. — Les journaux citent quelques nouveaux cas cholériformes, dont trois mortels hier à Paris.

— Une conférence a dû avoir lieu aujourd'hui au ministère de la guerre, à la suite de laquelle seront prises des résolutions définitives au sujet des grandes manœuvres.

Le Hâvre, 29 août. — Hier, 71 cas de choléra, 25 décès ; la température s'est légèrement refroidie.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Berlin, 29 août. — Il est officiel qu'une femme arrivée hier dans la soirée de Hambourg est morte du choléra asiatique constaté.

Bridgent, 29 août. — 41 mineurs vivants et 105 cadavres ont été remontés.

Saint-Pétersbourg, 29 août. — Un violent incendie a détruit un millier de bâtiments à Borissow dans le gouvernement de Minsk.

Hambourg, 29 août. — La statistique officielle du choléra indique pour le 26 août 416 cas et 150 décès ; pour le 27, jusqu'à midi, 128 cas et 55 décès.

Dans quelques maisons, des familles entières sont mortes hier.

Londres, 29 août. — Un grand incendie a éclaté dans la matinée à Jewinstreet, dans la Cité.

Trois grands magasins sont détruits.

Bruxelles, 29 août. — Un tamponnement de trains a eu lieu ce matin près de la gare du Nord.

On annonce deux morts et vingt blessés grièvement.

Extraits de la Feuille Officielle
du canton de Neuchâtel.

Faillites

De Albert Ruf, maître boulanger et pâtissier, précédemment au Locle, d'où il est parti en abandonnant ses affaires. Inscriptions à l'office des faillites jusqu'au mercredi 28 septembre. Comparution des créanciers à l'hôtel de ville du Locle, le mardi 6 septembre, à 9 heures du matin.

La succession de Uranie Veuve née Thiébaud, veuve de Frédéric-Florian, négociante, décédée à Cernier, ayant été renvoyée pour sa liquidation à l'office des faillites, les créanciers de la défunte qui ne se sont pas encore fait inscrire au passif de sa succession, sont informés qu'ils peuvent produire leurs créances au dit office jusqu'au mercredi 7 septembre. Comparution de tous les créanciers à l'hôtel de ville de Cernier le dit jour, à 9 heures du matin.

Demande en homologation

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a accordé aux sieurs A. et N. Blum, négociants en draperies et nouveautés, à la Chaux-de-Fonds, un sursis concordataire expirant le 22 octobre 1892, et a désigné en qualité de commissaire le sieur William Bourquin, avocat et notaire au dit lieu. Les créanciers sont invités à indiquer leurs créances au commissaire désigné ci-dessus jusqu'au lundi 19 septembre.

Bénéfices d'inventaire

Les créanciers de la masse bénéficiaire de Charles-Philippe Gisler, quand vivait entrepreneur à Neuchâtel, sont informés que la séance de liquidation de cette masse qui devait avoir lieu le mardi 30 août courant, est prorogée au mardi 6 septembre, à 9 heures du matin.

NOUVELLES MARITIMES

Le vapeur postal français **La Touraine,** parti du Hâvre le 20 Août est bien arrivé à New-York le 27 août à 5 heures du matin. 8033-46

Durée de la traversée : 6 jours 22 heures.

Rommel & Cie. Succursales : **Edmond Matile,** rue du Grenier, 6, Chaux-de-Fonds. — **A.-V. Muller,** Faubourg de l'Hôpital, n° 11, à Neuchâtel.

NOUVELLES MARITIMES

communiquées par **l'agence générale d'Emigrations Zwilchenbart, à Bâle.**

Le Paquebot-Poste rapide la TOURAINE, parti du Hâvre le 20 Août 1892 est arrivé à New-York le 27 Août 1892, tout allant bien à bord.

Durée de la traversée 6 jours 21 heures.

Les représentants, **Jean Ambuhl,** cafetier, Chaux-de-Fonds. 8032 46

Emile Haller, fils, buffet, **Neuchâtel.**

Liste des MARCHANDS-HORLOGERS

actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS

à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée **Lundi 29 Août,** *à 5 h. soir*

Trilla, Barcelone. — **Ladstætter,** Insbruck. — **Cugini Rolandi,** Milan. — **Saniak,** Wilna. — **Rosenblatt,** Kowno. — **Brühl,** Paris.

CHEMINS DE FER DE L'EST

France, Suisse et Italie (par le Saint-Gothard).

Les voyageurs peuvent se rendre de Paris à Milan par trains directs et rapides, via Troyes, Belfort, Bâle, Lucerne (lac des Quatre-Cantons) et le Saint-Gothard (lacs Majeur et de Côme), trains de jour et de nuit.

1° Train de jour via Petit-Croix-Mulhouse, départ de Paris à 8 h. 40 matin

2° Train de nuit via Delle-Delémont, départ de Paris à 8 h. 40 du soir.

La durée du trajet est d'environ 20 heures.

A Milan, les voyageurs trouvent des correspondances pour toute l'Italie. 9335-14

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches, les indicateurs et s'adresser aux gares.

Chaque soir dès 8 heures L'IMPARTIAL est en vente au magasin de tabacs et cigares de M. BELJEAN-REYMOND, rue Daniel JeanRichard 25.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Tourbe malaxée, à 26 fr. 50 à domicile. **Tourbe noire** et KERBES, à 18 fr. à domicile. S'adr. à M. J. Schneider, au Cercle Montagnard

SPÉCIALITE DE
GRANDS PORTRAITS
d'après n'importe quelle photographie.
11427-7

PHOTOGRAPHIE H. REBMANN
CHAUX-DE-FONDS

LA PHOTOGRAPHIE
EST FERMEE
le dimanche
TOUTE LA JOURNÉE

Enchères publiques

Mercredi 31 août 1892, dès dix heures du matin, il sera vendu aux enchères publiques sous le Couvert communal :

Un lit complet, une commode, une table de nuit, de la batterie de cuisine, verrerie, vaisselle, du linge de lit, de corps et de table et une certaine quantité de bijouterie.

La vente aura lieu au comptant.

Pour succession Henriette Rueff, coiffeuse
9409-2 **Greffe de paix.**

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera vendu **mercredi 31 août 1892,** sous le Couvert communal, une quantité d'ustensiles de ménage, soit : lits, chaises, table pour pension, plusieurs pendules, un pupitre avec casier, une machine électrique, une quantité d'instruments de musique et deux machines à coudre. 9420-2

Publications

en vente à l'adresse ci-dessous :

Explication de Mathieu XXIV	50 c.
L'Avènement de Christ	30 c.
Le second Avènement	20 c.
Le troisième message d'Apocalypse XIV	20 c.
Les souffrances de Christ	20 c.
Le sanctuaire de la Bible	15 c.
La vérité présente	15 c.
Le règne millénaire	10 c.
Le Jugement	10 c.
Les deux lois	10 c.
La Loi et l'Evangile	10 c.
L'esprit de prophétie	10 c.
Le salut par Christ	10 c.
Christ dans l'Ancien-Testament	10 c.
Le serpent d'airain	10 c.
Pouvons-nous savoir	5 c.
La fin est-elle proche	5 c.
L'homme est-il immortel	5 c.

LUC MAGNIN
26, rue de l'Industrie 26. 5475-17

On cherche gouvernantes et bonnes d'enfants pour familles nobles. — S'adresser à Mme Scheithauer-Luginbühl, institutrice, à Dresde. Références, M. Luginbühl. instituteur, à Chaux-de-Fonds.

Etude Aug. JAQUET, not.
12, place Neuve 12.

Pour Saint-Martin 1892 :

Place Neuve 12, Deux **magasins** et un logement. Un des magasins agencé pour coiffeur. 7760-41

Place d'Armes 20. Un **appartement** de 3 pièces. 7761-41

Appartements

A louer de suite, rue du Parc 91, un bel appartement au 3me étage.

A louer pour le 11 novembre 1892, rue du Parc 89, un appartement au 3me étage.

Pour le 11 novembre 1892, rue du Parc nº 83, un appartement au rez-de-chaussée. Ce dernier conviendrait tout particulièrement à une personne désirant ouvrir un magasin.

S'adresser au bureau de la gérance J. Quadri, rue du Parc 83, à la Chaux-de-Fonds. 9240-1

Aux TOURISTES
se rendant à
Interlaken

M. **Alex. RITTER**, habitant la Chaux-de-Fonds et en séjour à Interlaken, prévient les personnes qui se rendront dans la contrée d'Interlaken, pendant la belle saison, qu'il sera à leur disposition soit pour renseignements, ou comme compagnie.

Prière de le prévenir par carte postale, poste restante, **Interlaken.** 8523

A vendre

Pour cause de départ, on offre à vendre un lit complet, 2 potagers, un français et un nº 12, les deux en bon état. Linge de lit, de corps et de table ; vaisselle, verrerie, un régulateur de Vienne, chaises, fauteuil.

S'adresser à MM. Cosandier père et fils, rue Fritz Courvoisier, 40. 8647

BOUCHERIE J. FUNK
derrière le Café Montagnard

Beau choix de **viande d'agneau** et **gros veau**, depuis **85** cent. le demi-kilo. — Se recommande. 8439-2

A vendre

pour cause de décès et cessation de commerce divers **outils de boucherie** en bon état. — Renseignements chez M. Jenzer, rue de l'Hôtel-de-Ville, ou chez Mme veuve Alfred Muller, à Renan. 9410-1

Nouveauté ! *Nouveauté !*

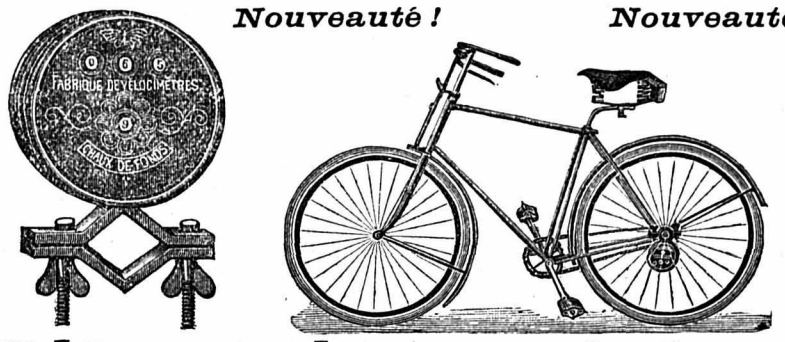

Vélocimètre perfectionné,
breveté dans tous les pays.

Cet instrument indispensable à tous les vélocipédistes est le seul qui indique exactement le trajet, quel qu'il soit, des courses parcourues ; il s'adapte facilement au vélocipède et il est garanti pour sa justesse et sa solidité.

En vente au prix de **15 francs** au magasin de M. **L. LESNA,** rue St-Pierre 14. 9283-1

J. NAPHTALY

5, rue Neuve —◆— rue Neuve 5.

(vis-à-vis du CAFÉ DE LA PLACE)

CHAUX-DE-FONDS

Habillements pour catéchumènes
depuis **20** *à* **45** *fr.* 9030-1

Chemises blanches
depuis **3,50** *à* **5** *fr.*

Cravates, Régates, Plastrons, Nœuds, Lavallières
en satin et en faille, au choix **85** *c. la pièce.*

Les envois au dehors se font contre remboursement.

SOCIÉTÉ ANONYME
DE LA
FABRIQUE DE PAPIER DE SERRIÈRES

Assemblée générale des Actionnaires.

Messieurs les Actionnaires de la fabrique de papier de Serrières sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **Jeudi 29 septembre 1892,** à 3 heures après-midi, au siège de la Société, à Serrières.

Messieurs les actionnaires sont rendus attentifs à l'article 15, 1er alinéa, des statuts, ainsi conçu :

« L'assemblée générale se compose des actionnaires qui, dans » les quinze jours avant l'assemblée générale, ont déposé au siège de » la Société, soit leurs titres d'actions, soit un récépissé de leurs titres » émanant d'un établissement de crédit public ou privé. »

Conformément à l'article 641 du Code fédéral des obligations, le bilan, le dépouillement du compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront mis à la disposition des actionnaires au siège social, pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale.

ORDRE DU JOUR :

1. *Rapport du Conseil d'administration.*
2. *Rapport des Commissaires-vérificateurs.*
3. *Approbation des comptes et fixation du dividende.*
4. *Nomination d'un Administrateur.*
5. *Nomination de deux Commissaires-vérificateurs.*
6. *Projet d'emprunt en vue de constructions ouvrières.*
7. *Eventuellement propositions individuelles.* 9386-1

Serrières, 25 août 1892.

Le Conseil d'Administration.

POUR ÉVITER LES ACCIDENTS ET VISER A L'ÉCONOMIE achetez

l'Allume-Feu amiante
bréveté
H.-Ernest Allemand, à Evilard

En vente à la Chaux-de-Fonds chez Mme **J. Guyot,** maison Richard-Barbezat, rue Jaquet-Droz ; Mlle **Berthe Jobin,** épicerie, rue du Progrès ; Mmes sœurs **Sandoz-Perrochet,** passage du Centre. 9361-18

GRANDS VINS DE BOURGOGNE

MAISON FONDÉE EN 1830. 13766-45

Médailles d'argent : Hanoï 1887. Paris 1889.

L. GORGES-GERMAIN, PROPRIÉTAIRE
à **Savigny-les-Beaune** (Côte-d'Or).

J. Gorges & E. Langeron, Successeurs

Un voyageur ou représentant sérieux est demandé. Bonnes conditions Inutile de se présenter sans bonnes références.

Institut Dr Schmidt, St-Gall

Préparation toute spéciale pratique et complète pour le COMMERCE et l'INDUSTRIE. Etude approfondie et rapide des **LANGUES MODERNES.** Méthode rationnelle et individuelle. Système de petites classes. Succès constants. Education chrétienne. Surveillance suivie. Occasion de faire l'instruction religieuse en français ou en allemand. Soins dévoués. Vie de famille Situation superbe et salubre. Excellentes références de parents. Demander prospectus et programmes, etc., au directeur **Dr SCHMIDT, prof.** H-220 G 2603-4

VENTE et **FABRICATION** de **Passementerie** en tous genres.

PASSEMENTERIE MERCERIE
Chs STRATE
CHAUX-DE-FONDS

Mercerie
Passementerie
NOUVEAUTÉS
Fritz Courvoisier
— 10 —

Reçu un nouvel envoi de 9101-1
Dentelles, Guipures, Gants **Mousquetaires** depuis fr. **1** la paire.
CRAVATES en tous genres.
Prix modiques. CH. STRATE.

PARQUETERIE D'AIGLE
Fondée en 1855 5421-6
représentée par M. J. Bienz, r. de la Demoiselle 136, Chaux-de-Fonds

Parquets en tous genres. Lames sapin pr planchers.

ÉCOLE INDUSTRIELLE

Tous les ***Livres*** *et* ***Fournitures*** *sont au grand complet.* ***Planches à dessin. Tés. Pistolets.*** *Véritables* ***Boîtes de mathématiques*** *d'Aarau.* ***Crayons*** *pour le dessin.* ***Couleurs. Pinceaux,*** *etc., etc.*

Librairie A. Courvoisier, place du Marché

MIEL EXTRA

du pays, garanti pur, à **1 fr. 30** le flacon ; le flacon vide repris à 30 cent.

Au Magasin de Comestibles
Charles Seinet
place Neuve 10. 3559-22

Voulez-vous la santé ?

Liqueur reconstituante du sang. Indispensable pour la famille. 13212-89

Etude CALAME & CUCHE
14, rue du Parc 14.

A louer de suite plusieurs grands et beaux **appartements,** rue Léopold Robert 21. 9285-2

Diverses **sommes** sont à placer contre bonnes garanties hypothécaires.

Publicité horlogère
dans
Le Pays de l'horlogerie,
L'Almanach des horlogers,
L'Indicateur horloger
(Adresses horlogères de tous les pays).

Charles Gros fils
Saint-Imier. 10980 6

Attention ! Dans une petite famille on prendrait une ou deux **jeunes filles** ou jeunes garçons en pension désirant suivre les bonnes écoles de la ville. Vie de famille. 9328-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A louer
De suite :

un petit **magasin,** rue du Collège 8 ;
un **appartement** de 3 pièces, rue de l'Hôtel-de-Ville 40.

Pour St-Martin :

un **appartement** de 4 chambres et dépendances, rue de la Ronde 13 ;
un **appartement** de 2 chambres et dépendances, rue du Collège 8.

S'adresser à M. F.-L. Bandelier, rue du Grenier 18. 9002-1

FABRIQUE DE
Fraises et Scies circulaires
en tous genres.
Arnold Schumacher
ancien associé de la maison Guillod et Schumacher.
SAINT-AUBIN
Usine hydraulique. — Ouvrage soigné et garanti. 8041 3

Nouvelle BOUCHERIE de l'Abeille
88, rue de la Demoiselle 88.
(Maison Trezzini). 9088-1

A partir de ce jour,
BŒUF 1re qual., à 75 c.
le demi-kilo.
Se recommande, J. Wormser.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Les agriculteurs disposés à boucler leurs taureaux, peuvent s'adresser en confiance à M. J.-Edouard Jacot, au Torneret près du Crêt-du-Locle. 9243
Il se charge de fournir l'anneau.

REPRÉSENTATION

Un **Horloger,** établi à Genève, désirerait avoir la représentation d'une bonne maison pour la montre courante. Références à disposition.
Ferait quelques voyages en France.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 9238

ENCRES

excellentes : Rouge, Verte, Blanche, Violette, à

20 c. le flacon.

Papeterie A. Courvoisier

UNE PETITE BOUCHERIE

bien située à la Chaux-de-Fonds, est à remettre de suite. 9271-3
ÉTUDE F. RUEGGER

mal. Pourquoi, s'il s'agissait seulement de les voler, ne pas leur avoir arraché tout de suite les diamants qu'elles portaient au cou, aux bras, aux oreilles? La vengeance méditée contre elles devait être plus terrible. Quelqu'un avait un intérêt puissant, monstrueux à les tenir en sa puissance.

Un sentiment de révolte, de haine sans nom, gonflait le cœur de Mme Montravers; mais il faut le dire, ses angoisses pour sa fille étaient plus grandes que ses craintes personnelles. Au milieu du désespoir qui remplissait son cœur, elle n'avait pas même la consolation de voir le visage de Diane. Les misérables qui les enlevaient ayant baissé les stores de soie bleue, l'intérieur de la voiture restait sombre comme un tombeau.

Seulement, à l'affaissement complet du corps de Diane, sur les coussins, Mme Montravers put croire que sa fille était évanouie.

En effet, Diane, l'enfant gâtée, la frivole créature, accoutumée à toutes les jouissances du luxe, entourée de soins comme une fleur précieuse, avait perdu le sentiment du danger comme celui de l'existence.

Immobile et glacée, elle gisait dans la voiture, insensible désormais aux durs cahots, et n'ayant plus conscience des tortures qu'elle devait subir.

Mme Montravers, plus énergique, et soutenue d'ailleurs par sa tendresse maternelle, subitement éveillée par le péril, gardait, au milieu de ses angoisses un sang-froid dont personne ne l'eût cru capable. Suffoquant sous son bâillon, les poignets meurtris par les cordes, en dépit des gants qui les protégeaient un peu, elle se roidissait contre sa douleur.

Il fallait rester éveillée, vaillante; peut-être allait-elle avoir à se défendre. Si elle avait pu deviner où on la menait, elle aurait fait d'avance provision de courage, elle eût préparé ce quelle avait à dire, à répondre, mais elle ne savait rien! Elle allait vers l'inconnu, vers l'abîme, aveugle, liée, bâillonnée.

La voiture quitta les allées dans lesquelles s'adoucissait le fracas des roues; Mme Montravers comprit qu'elle rentrait dans Paris et traversait de grandes voies pavées. Quoique rares, d'autres voitures sillonnaient les rues; mais le cocher abandonna lee grands quartiers, et l'allure des chevaux avertit la malheureuse femme que la route montait.

Bientôt les rues devinrent plus étroites, le pavé plus rude. Evidemment on gravissait les pentes d'un quartier populeux; uu certain grouillement sourd, des cris d'ivrognes, des chansons, les sons éloignés d'une musique endiablée, des odeurs nauséabondes fermées de toutes sortes de détritus, d'immondices et d'égouts montaient de tous côtés. On devinait la vermine des hommes et la lèpre des maisons. Les chevaux soufflaient péniblement.

Enfin un bruit de zampogne frappa l'oreille de Mme Montravers et la voiture s'arrêta.

Les hommes placés en face des deux femmes les enveloppèrent dans des manteaux de couleur sombre, et chacun en enleva une dans ses bras.

Tous deux se dirigèrent vers une porte basse, et descendirent les marches, tandis que les trois personnes enfermées dans le fiacre 4322 sortaient de leur voiture et suivaient les deux hommes chargés de leur lourd fardeau.

Un quatrième personnage se glissa sur leurs traces, c'était Bec-d'Oiseau qui venait de remplacer le groom Jack pendant cette terrible soirée.

Les hommes qui pénétrèrent dans le cabaret de la Roublarde, à la suite des ravisseurs de Mme Montravers, n'étaient sans doute pas attendus, car l'ogresse tenta pour la première fois de leur défendre l'entrée du tapis-franc.

Mais une voix bien connue lui dit à l'oreille :

— Tais-toi, la mère, j'en suis !

Et la Roublarde les laissa passer.

Quant à ceux qui avaient enlevé la femme et la fille du banquier, à peine furent-ils dans la salle du fond, qu'ils ôtèrent les manteaux enveloppant leurs victimes, arrachèrent leur bâillon et leur rendirent la liberté de leurs membres.

Hélas ! Diane ne donnait aucun signe de vie.

Faute de canapé, on la coucha sur la table; un manteau roulé lui servait d'oreiller; l'autre fut jeté sur elle en guise de couverture.

— Oh ! misérables ! misérables ! fit Mme Montravers, vous avez tué ma fille !

— Sois tranquille, dit un des bandiis, elle n'est pas morte !

— Où suis-je, reprit la malheureuse femme, dans quel bouge horrible m'avez-vous conduite, et que voulez-vous de moi?

Alors, un des deux hommes se plaça devant la femme du banquier et lui demanda :

— Me connaissez-vous?

— Non, répondit-elle, je ne vous ai jamais vu !

— Vous ne m'avez jamais vu ! et cependant je vous dois ma misère, mon désespoir; ce désespoir qui me fait descendre jusqu'au crime... Ne croyez pas que je m'absolve de ce que je fais... Certains appelleraient ma conduite une œuvre de représailles, moi je sais que la plus vulgaire honnêteté défend de se faire justice, et que mon devoir serait de me résigner sans malédiction et sans vengeance. Mais ce devoir, je ne me sens plus la force de le remplir. J'ai eu faim et froid, j'ai souffert, j'ai langui, je suisvenu vous l'apprendre. Je veux mettre sous vosyeux mes tortures et tenter de faire jaillir de votre âme un sentiment d'équité. A force de souffrance, je suis devenu un misérable capable de tout ! Et cependant, si violent que je vous paraisse, je veux encore tenter de vous attendrir et d'obtenir de vous tout ce que j'ai le droit d'exiger.

Celui qui parlait ainsi, frémissant, les cheveux hérissés, la voix entrecoupée, était Césaire Niquel.

Mme Montravers sentit qu'elle se trouvait en face d'un ennemi implacable, et que sans doute il avait contre elle de sérieux griefs. On l'accusait, on la traînait à une barre ! Qu'importait le lieu où elle était jugée, elle se trouvait devant un tribunal.

Si hardis que fussent ceux qui l'avaient enlevée, elle comprit qu'ils voulaient mettre de leur côté une sorte d'équité, si l'équité peut s'unir à la violence.

Mme Montravers ne répondit pas.

Debout, appuyée près de la table sur laquelle Diane restait immobile, elle regardait le front décoloré de sa fille et sentait les larmes envahir ses yeux.

— Du secours ! dit-elle, du secours pour mon enfant!

(A suivre.)

9me Année 1892 N° 28 XXIme Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5»50; trois mois, fr. 3.

LES DRAMES

DE

LA MISÈRE

PAR

Raoul de Navery.

— Cherchez à l'article *cochers*, dit l'agent de la maison Bompoil.

Le vieux commis trouva l'article demandé. Le nom de chacun des automédons sans place était suivi d'un signalement complet, âge, mention des maisons dans lesquelles il avait servi, rien n'y manquait. Quand le bonhomme fut arrivé au nom et qualités d'un des cochers inscrits, l'agent frappa sur la table avec une règle :

— Victor Bude, c'est un excellent sujet, trente ans, de la tenue, parle anglais, références excellentes...

Le commis regarda Baptiste.

— Voici le conseil que je vous donne : prévenez Mme Montravers, présentez-lui Victor Bude qui vous remplacera durant votre absence, et partez.

— Il ne me manque qu'une chose, dit Baptiste, l'adresse de mon cousin.

— Vous la trouverez demain, à trois heures ; Victor vous attendra dans ce bureau.

— A combien se montent les frais de correspondance ?

— A cent francs répondit l'agent.

— J'échangerai demain un billet de banque contre l'adresse d'Athanase.

Le cocher salua, l'agent se replongea dans sa correspondance, le vieux commis remporta ses livres, et les trois clercs se levèrent quand passa Baptiste Morel, futur héritier de son cousin Athanase, capitaine au cabotage.

Le jour même Baptiste Morel expliqua à Mme Montravers son vif désir d'aller voir l'unique parent qui lui restât. En même temps il annonçait que le service de Madame n'aurait nullement à en souffrir, puisqu'il se ferait immédiatement remplacer.

Mme Montravers donna à Baptiste la permission de prendre quinze jours de congé, et le lendemain, le cocher retournant aux bureaux de l'agence Bompoil y trouva Victor Bude, plaça dans son portefeuille l'adresse de son cousin, paya les cent francs de frais de correspondance et emmena avec lui celui qui devait prendre pendant quelques jours sa place à l'hôtel Montravers.

Victor Bude semblait un garçon flegmatique et réservé. Sa tenue était irréprochable, son accent légèrement britannique, et Baptiste fut presque jaloux de sa belle mine et de sa distinction.

Tandis que l'heureux cousin du capitaine au cabotage allait installer Victor, l'agent de la maison Bompoil télégraphiait à Marseille :

A monsieur Jean Légume, fabricant de crêtes de coq en palais de bœuf.

Poisson est pris, cousin s'appelle Athanase Morel, garder Baptiste dix jours.

TRIOLET.

Le lendemain Baptiste montait en chemin de fer et se dirigeait vers Marseille.

Victor entra en fonctions et les remplit en cocher accoutumé aux bons chevaux et aux élégants attelages. Il avait vraiment fort bon air et conduisait avec plus d'élégance que Baptiste.

Le jour du bal approchait.

Les toilettes étaient prêtes dès le matin, les ordres donnés à midi ; Mme Montravers déclara qu'elle n'irait pas au bois ce jour-là, afin d'éviter toute espèce de fatigue.

Victor et Jack se trouvaient libres.

Jack était un gromm de seize ans qui paraissait en avoir douze, mince et pâle, fûté comme un enfant de Paris qu'il était, railleur à l'office, respectueux avec ses maîtres, lisant les journaux avancés et fumant les cigares de M. Montravers ; il réalisait le type complet de cette adolescence flétrie avant l'âge, comme un bouton de fleur est rongé par un ver avant d'avoir pu s'épanouir. La domesticité l'avait avili. Il se vengeait de l'humiliation de servir en parlant de ses maîtres avec une sorte de dédain. On l'aimait dans la maison, il connaissait toutes les nouvelles du quartier, lisait les livres traînant sur les tables émettait des opinions politiques et vidait les carafons de liqueur qu'il trouvait dans l'office.

Du reste, il remplissait son service avec une grande exactitude, et on ne pouvait lui adresser aucun reproche sérieux.

Quand Mme Montravers eut déclaré à Victor qu'elle ne sortirait pas, celui-ci proposa à Jack de faire une partie fine. Ils se trouvaient libres jusqu'à dix heures du

soir et pouvaient se promener à leur guise, dînant au cabaret, entendant un peu de musique ; la nuit serait dure, il était juste que les domestiques prissent du loisir puisque les maîtres s'amusaient.

— Où irons-nous ? demanda Jack.

— Connais-tu le café du Delta ?

— Non, dit le groom.

— Un endroit charmant, on dit qu'Epine-Vinette y chante, et tout Paris court pour l'entendre. Ne t'inquiète de rien, je régale.

Jack accepta avec enthousiasme, le cocher l'emmena jusqu'aux boulevards extérieurs, commanda un dîner succulent, des vins de choix et le moulin à vent, le rire, la musique eurent bientôt grisé le jeune garçon. Il devint d'une pâleur livide, ses mains s'agitèrent, sa tête oscilla, et il tomba à la renverse ivre ou endormi.

Victor l'enleva dans ses bras comme un enfant, un garçon appela un cocher, Jack fut étendu sur les coussins de la voiture et le numéro 4322 entraîna rapidement Victor et son jeune compagnon vers le passage de Menilmontant, à quelque distance du *Crapaud qui-Chante*.

Un petit Italien chantait et dansait encore devant la porte.

L'ogresse se remuait lourdement au fond de son antre.

— Eh ! la mère, dit Victor Bude, faut m'encager ce joli oiseau jusqu'à demain ; seulement, si je n'ai pas besoin du moine, sa défroque m'est nécessaire ; déshabillez-le, et trouvez une anguille qui entre dans sa peau.

— Est-ce possible, la Perche !

— Eh oui, la mère ! un agent de police s'y tromperait, quoi ?

L'ogresse appela de toutes ses forces :

— Bec-d'Oiseau ! Bec-d'Oiseau !

— Me voilà, dit l'enfant qui servait un dîner.

— Vingt cinq francs à gagner pour remplir l'office de groom pendant cette nuit, dit la Perche, c'est-à-dire ouvrir deux fois la portière de la voiture et la refermer.

— Est-ce loin ? demanda l'ami de Bestiole.

— Chaussée-d'Antin.

— Chez du beau monde ?

— Des banquiers.

— Pourrai-je jeter un coup d'œil dans la salle du bal.

— Sois tranquille, petit, tu verras un drame autrement drôle qu'une soirée où lon danse au son du violon.

Bec d'Oiseau endossa la livrée de Jack et se trouva en un instant métamorphosé en groom. Il avait une figure pâle et maigre comme celle de Jack, des mains fluettes, seulement il semblait moins railleur, et son regard allait plus droit chercher celui de son interlocuteur.

— Hardi, mes lapins ! dit la Roublarde, il s'agit d'une bonne soirée.

— On veillera ? dit la Perche, en clignant de l'œil.

— Sois tranquille, mon fils !

— Houp ! petit ! Et souviens-toi de répondre au nom de Jack, ce failli groom s'est enivré comme une grive dans une vigne !

La Perche et Bec-d'Oiseau montèrent en voiture, et firent une nouvelle station au café du Delta.

Comme il y entrait, Bec-d'Oiseau fredonna un refrain de chanson, en passant près d'un buveur qui leva rapidement la tête, fit un signe imperceptible à l'enfant, et quittant presque aussitôt le café, se mit en quête d'une voiture.

Il en trouva une, et donnant une pièce de cinq francs au cocher.

— Je te prends à l'heure, dit-il... vingt francs de pourboire si je suis content.

— Et que faut-il faire pour que vous soyez content, not'bourgeois ?

— Suivre d'abord le numéro 4322.

— Et après ?

— Après nous verrons.

Quand Bec-d'Oiseau, dit Jack, et la Perche, dit Victor Bude, quittaient le café du Delta, dix heures sonnaient gaiement à l'horloge.

— Ecoute, petit, dit la Perche, tu remplaces un enfant qui ne doit pas être puni paur une faute légère ; afin d'éviter que l'on s'apercoive que tu prends pour ce soir la place de Jack, aie soin de te tenir dans l'ombre et évite de parler ; la voix trahit autant que le visage.

— Suffit, dit Bec-d'Oiseau.

Tandis que la Perche et le petit ami de Bestiole s'apprêtaient à jouer leur double rôle, l'homme avec qui Bec-d'Oiseau avait échangé un signe, s'était installé dans son fiacre à deux pas de la porte de l'hôtel Montravers.

Quand il fut certain que ni les maîtres, ni les domestiques ne ressortiraient pas avant l'heure du bal ; il descendit, commanda au cocher de l'attendre, et revint une demi-heure après, amenant avec lui deux hommes d'une allure déterminée. Tous trois se réinstallèrent dans le fiacre et attendirent.

Pendant ce temps, Mme Montravers et sa fille procédaient à leur toilette.

La femme du banquier portait une robe paille recouverte d'une tunique de précieuses dentelles ; son corsage, sa chevelure ruisselaient de diamants. Elle était vraiment éclatante et rayonnait comme une reine sous son diadème de pierreries.

Diane s'habillait avec lenteur, ne négligeant pas un détail de sa parure, se complaisant dans sa beauté, dont une haute glace lui réflétait l'éclat.

Quand sa toilette fut achevée, elle passa dans le boudoir de sa mère.

— Voyons ! dit gaiement Mme Montravers.

Elle passa une rapide inspection de sa fille, et lui dit avec plus de vanité que de tendresse :

— Vraiment, tu es charmante !

— Oh ! moins que toi ! fit Diane, mais enfin, je ferai honneur aux perles que mon père m'a données...

— C'est ce dont je viens m'assurer, dit une voix joyeuse.

M. Montravers entra.

Il pouvait avoir cinquante ans. Son front était chauve, sa taille épaisse. L'amour de l'or se trahissait par l'éclat métallique de ses prunelles, tandis que sa bouche et son menton trahissaient de grossiers appétits.

— Vraiment, oui, Diane, tu as raison, tu fais honneur à mes perles, et vous, ma chère, poursuivit-il, en s'adressant à sa femme, vous éblouirez même au milieu de toutes les splendeurs de ce bal. Vous portez royalement vos cinq cent mille francs de diamants... car vous en avez pour cinq cent mille francs. Votre écrin me représente trente mille livres de rente, un capital improductif.

— Monsieur ! dit Mme Montravers.

— Ceci est l'opinion du banquier, en non pas l'avis du mari.,. Amusez-vous bien toutes deux. Je vais tailler un bac au cercle, mais j'irai certainement vous prendre.

— Comme vous voudrez, répondit Mme Montravers avec indifférence.

Diane embrassa son père, et le banquier s'éloigna en chantant.

— Un moment après la jeune femme donnait ordre d'atteler.

— La voiture de madame est avancée, vint dire le valet de chambre dix minutes après.

La femme de chambre donna un dernier regard à la toilette de ses maîtresses, jeta des pelisses de satin sur leurs épaules, et Mme Montravers et Diane descendirent lentement les grands escaliers de l'hôtel garnis de tapis épais comme la mousse des bois, et garnis de chaque côté de précieux arbustes en fleurs.

Vraiment à les voir descendre ainsi, souriantes et parées, couvertes de diamants, marchant vers un succès de vanité dont l'espoir les faisait sourire, bien des femmes les eussent enviées, et auraient laissé échapper un soupir de regret et d'envie !

Et cependant !

Victor Bude tenait ses chevauv en main avec une raideur et une correction parfaites, Bec-d'Oiseau était prêt à ouvrir la portière.

Une minute après, Diane et sa mère se trouvaient en voiture.

— Au palais de l'Elysée, avait dit Diane.

Les chevaux partirent comme des coursiers de ballade.

Les deux femmes frileusement entortillées dans leurs pelisses s'abandonnaient à cette course folle. Une légère buée couvrait les vitres ; la lumière du gaz piquetait à peine ce brouillard. On ne pouvait distinguer ni les rues ni les maisons. Les bruits seuls se percevaient. Roulements rapides de voitures de maître, course ralentie d'un cheval de fiacre efflanqué, cahots d'un camion ou d'un haquet, course d'un passant attardé, bruits de volets qui se ferment, de magasins baissant leurs armatures de fer, chansons trop gaies, chantées par des chanteurs émérites, se mêlaient, se confondaient.

Diane et sa mère se taisaient.

La voiture roulait de plus en plus vite.

Au milieu de leur rêverie il sembla tout à coup aux deux femmes que, bien qu'elle marchât d'un train merveilleux, la voiture n'avançait guère.

Puis il leur parut qu'elles auraient dû entendre des piaffements de chevaux, des tapages de portières, des cris de cochers, des ordres de sergents de ville, tout le tumulte qui, d'ordinaire, accompagne les abords d'un palais où se donne une fête grandiose. Rien de tout cela; la voiture ne courait plus sur le pavé, mais sur le macadam, et la route était silencieuse comme une tombe.

Une inquiétude vague traversa l'esprit de Mme Montravers.

— Victor ! dit-elle, Victor !

Sans doute le cocher n'entendait pas ; en vain la jeune femme agita-t-elle le cordon, Victor ne l'avait point passé à son bras, et le cordon resta dans les mains de la jeune femme.

Alors un sentiment d'effroi traversa le cœur de Mme Montravers.

Sans savoir pourquoi, elle saisit vivement la main de Diane et murmura :

— Tout ceci est étrange !

Diane tira vivement une des glaces de devant, et saisit de sa petite main le bras du cocher.

— Arrêtez ! dit-elle, arrêtez !

Le cocher sangla ses chevaux d'un coup de fouet rapide, et comme les nobles bêtes n'étaient point accoutumées à ce mauvais traitement, elles partirent à fond de train.

La crainte indéterminée d'abord, instinctive de Mme Montravers, devint une terreur véritable, elle abaissa l'une des portières et regarda au dehors.

La voiture courait dans une allée déserte des Champs-Elysées.

Seulement, espoir unique de salut et de secours, une seconde voiture courait parallèlement.

— A nous ! cria Mme Montravers.

Le cocher du fiacre lancé sur la piste de la voiture du banquier fit un mouvement comme s'il voulait sauter à bas de son siège et se jeter à la tête des chevaux de Mme Montravers pour les arrêter dans leur course furieuse, mais un ordre donné d'une voix impérieuse par les hommes occupant le fiacre 4322, arrêta la bonne volonté de l'automédon, et le fiacre continua encore à suivre la voiture.

Lorsque celle-ci arriva à l'embranchement de gauche qui s'éloigne du lac, un coup de sifflet rapide suivit d'un chant du rossignol fendit l'air, la voiture s'arrêta brusquement, et avant que la femme du banquier et sa fille eurent eu le temps de descendre, deux hommes ouvrirent simultanément les portières de la voiture, et, avec une rapidité prouvant autant d'habitude que de sang-froid, ils attachèrent les bras de Diane et de sa mère en les ramenant derrière le dos, baillonnèrent les deux femmes avec des mouchoirs de soie, prirent place avec elles dans la voiture, refermèrent les portières, et crièrent au cocher :

— Où tu sais !

Et la voiture recommença sa course vertigineuse, toujours suivie par le fiacre 4322, dont les stores restaient baissés.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÉME PARTIE

CHAPITRE Ier

Prise au piège.

Une indicile terreur remplissait l'âme des deux femmes. Où les conduisait-on ? Que pouvait-on leur vouloir ? Evidemment elles étaient victimes d'une combinaison atroce, préparée de longue main. Victor était l'agent, l'allié des misérables qui enlevaient à la fois Mme et Mlle Montravers. Toutes deux cherchaient quels ennemis elles pouvaient avoir, et ne s'en connaissaient point. Elles vivaient sans faire le bien, mais aussi sans commettre le

A VENDRE

une machine à coudre Singer neuve, un petit char à deux roues pour tonnelier, un traîneau, une chaudière en cuivre ayant servi pour boulangerie, un pilon pour pâtissier, une vitrine, une grande caisse à bois, ainsi qu'une certaine quantité de bouteilles vides. 9460 3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Domaine. On demande à louer pour St-Georges 1893 un bon domaine situé aux environs de la Chaux-de-Fonds. Bonnes références. — S'adresser, sous chiffres **S. S. 9459,** au bureau de l'Impartial. 9459-3

Café-brasserie. On demande à louer de suite ou pour St-Martin un café-brasserie bien achalandé — S'adresser, sous initiales **L. F. B. 9478,** au bureau de l'Impartial. 9478 3

Enchères publiques

D'OUTILS ARATOIRES

au Chemin Blanc près Chaux-de-Fonds

Les enfants de défunt Numa Girard feront vendre aux enchères publiques dans leur propriété du **Chemin Blanc** à la **Joux-Perret** près Chaux-de-Fonds, le **Lundi 5 septembre 1892,** à 1 heure après midi, les objets et outils aratoires suivants :

Un char à pont, un char à brecette, un traîneau, deux voitures, un char de côté, des harnais, une machine à battre le blé, une machine à presser les fruits, une baratte et une quantité d'objets divers dont on supprime le détail.

Il sera accordé un délai **jusqu'au 11 novembre 1892** pour le paiement des échutes supérieures à fr. **20,** moyennant bonnes cautions. 9366-3

Le Greffier de paix :
G. Henrioud.

Nouvelles Allumettes

S'enflammant sur toute surface;
N'ayant pas de phosphore;
Résistant complètement à l'humidité;
Rien de nuisible à la santé. 8588

VENTE EN GROS & DÉTAIL

ERNEST SCHMID

10, Rue du Stand, 10

AUX PARENTS. Deux jeunes filles qui désirent apprendre l'allemand, auraient l'occasion de prendre pension et logis à un prix modéré chez un ancien instituteur de la ville de Zurich. Bonnes écoles secondaires. Quelques leçons supplémentaires par semaine et gratuitement. 9254 2

S'adresser, pour tous renseignements, rue du Parc 6, au 1er.

AVIS
aux Classes industrielles

Tous les **manuels, sacs, serviettes, cahiers** et toutes les **fournitures pour le dessin** pour l'année scolaire sont au complet, 9332-2

Chez Aug. Pimper

6, rue du Premier Mars 6.

LIQUIDATION COMPLÈTE

POUR CAUSE DE SANTÉ

d'un magasin de meubles et de literie

Buffets, secrétaires, armoires à glace, lavabos, canapés, etc. ; étoffes, tapis, rideaux, glaces, couvertures de lits et poussettes, plumes, duvets, crin animal, passementeries, plusieurs ameublements complets de salons, salles à manger, chambres à coucher et une quantité de lits complets. Excellente et bonne marchandise, à des prix réduits, 8844

Au Magasin Jean Pfeiffer

1, Industrie — Terreaux, 2

A partir du 1er Septembre 1892

COURS DE PIANO

et Leçons particulières par Mlle ELISA MATTHEY, ancienne élève du Conservatoire et de différentes Ecoles de musique de Genève.

S'adresser, de **2 à 3** heures, **rue de la Paix 23.** 8815-2

En vente à la

LIBRAIRIE A. COURVOISIER

1, Rue du Marché 1.

Aux RECRUES SUISSES

Etude pratique
pour la préparation aux examens
de recrues, rédigée par

MM. PERRIARD & GOLAZ

experts pédagogiques.

Deuxième édition, revue et augmentée.

Ce **guide** qui répond en tous points aux exigences du programme fédéral, rendra de grands services à nos futurs soldats.

Prix : **60 centimes.**

Der Schweizez Rekrut

zum Gebrauch für Fortbildungsschulen u. zur **Vorbereitung für die Rekrutenprüfung.**

Modiste. Une dame expérimentée cherche une place comme modiste dans un magasin ou atelier.— S'adr. à Mme Cornu, St-Claude, Besançon. 9446-3

Emailleur. Un jeune homme de toute moralité, bien au courant de la partie, cherche une place pour fin octobre dans un bon atelier. — S'adresser, de midi à 1 heure et le soir, rue du Doubs 63, au rez-de-chaussée. 9426-3

Jeune fille. On désire placer comme servante, dans une bonne famille, une jeune fille de 18 ans, brave, honnête et aimant les enfants. Elle pourrait entrer de suite. — S'adresser rue du Progrès 15, au 1er étage. 6434 3

Visiteur-acheveur connaissant à fond toutes les parties. demande place de suite, ou, à défaut des achevages à faire à la maison ; travail fidèle. 9436-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une bonne fille sérieuse, de toute moralité, ayant l'habitude des gros ouvrages et servi pendant six ans dans un magasin d'épicerie, désire trouver une place analogue. 9343-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une jeune fille de confiance, cherche une place pour s'aider dans les travaux du ménage. — S'adresser rue du Parc 66, au plain-pied. 9375-2

Graveur. Un graveur mille-feuilleur demande une place de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser à M. A. Imhof, rue du Progrès 95. 9340-2

Une jeune fille honnête, propre et active, cherche une place dans une bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adresser chez Mme **Henry,** rue de l'Industrie 16. 9338-2

Une jeune fille honnête, cherche une place pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser chez M. Kargus, brasserie du Premier Mars. 9339-2

Modiste. Une demoiselle de Neuchâtel, ayant fait son apprentissage de modiste, cherche place comme ouvrière. — S'adresser à Mlle **Vellinger,** rue de l'Industrie 11, **Neuchâtel.** 9342-2

Servante. Une brave fille demande une bonne place comme cuisinière ou pour faire tous les travaux d'un ménage. 9346-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une jeune fille de 18 ans, ayant fait un excellent apprentissage de tailleuse, désire trouver de suite une place d'**ouvrière tailleuse**. Prétentions modestes. — S'adresser à M. E. BILLE, à Dombresson. N-1711-c 9412-2

Une jeune fille connaissant les travaux du ménage, cherche de suite une place dans une famille sans enfants. — S'adresser rue de la Serre 49, au rez-de-chaussée. 9275-1

Un jeune homme ayant fait un apprentissage de sertisseus, désire trouver une place où il puisse se perfectionner. Prétentions modestes. 9277-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Finisseuse or et argent, ayant l'habitude du léger et du soigné, demande une place de suite. — S'adresser chez Madame Liechty, rue Léopold Robert, 37. 9280-1

Une dame âgée demande à faire un petit ménage de une ou deux personnes. Si on désire de suite ou plus tard. 9289-1

S'adresser chez M. B. Kæmpf, rue Fritz Courvoisier 18.

Une femme de confiance se recommande aux dames pour releveuse, pour laver et écurer ou pour tout genre d'ouvrage qui se présentera.

S'adresser rue du Collège 20 a. 9292-1

Employé. *Un jeune homme connaissant les deux langues, pourrait trouver de suite une place rétribuée dans un bureau de la localité. — Adresser les offres, avec références, Case postale 1157.* 9444 3

Jeune fille. Dans un petit ménage, on demande une jeune fille de 16 à 18 ans pour s'aider au ménage et garder deux enfants.— S'adresser rue des Terreaux 6, au rez-de-chaussée. 9445-3

Apprenti boulanger peut entrer de suite à la boulangerie Hoffmann, rue D. JeanRichard 27. 9447-3

Servante. On demande pour Besançon une jeune fille comme servante. Preuves de moralité sont exigées. — S'adresser rue Léopold Robert 66, au 3me étage. 9448-3

Polisseuse. Pour Seloncourt (Doubs), on demande une bonne **aviveuse** de boîtes métal sachant diriger un atelier. Appointements fixes. — S'adresser, sous initiales **A. B. C.,** Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 9454-3

Apprentie. On demande une apprentie **polisseuse** d'aciers, à défaut on prendrait une assujettie.— S'adresser Place d'Armes 10 c, au deuxième étage. 9455-3

Servante. On demande de suite une bonne fille comme servante et pouvant aider à la cuisine ; on sera très exigeant sur l'honnêteté et la moralité. Si la personne convient, elle serait traitée comme étant de la famille. — S'adresser, sous initiales **A. M. F. 9479,** au bureau de l'Impartial. 9479-3

Polisseuse. On demande une bonne polisseuse de fonds. — S'adresser à l'atelier Emile Robert, rue du Progrès 11. 9457 3

Doreur. On demande un bon doreur sachant bien grener et gratteboiser. — S'adresser à l'atelier de dorages, rue des Terreaux 29. 9458 3

Servante. Une jeune fille honnête et bien recommandée, sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un petit ménage soigné, pourrait se placer de suite. — S'adresser chez Mme Kleeblatt, rue de la Paix 11, au deuxième étage. 9456-3

Emboîteur. On demande de suite un **assujetti** emboîteur, à défaut l'on prendrait un ouvrier. 9413-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. On demande pour Neuchâtel un démonteur et remonteur ayant l'habitude des pièces soignées 13 et 14 lig. Ouvrage au mois.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9415-3

Bonne d'enfants. On demande une bonne d'enfants aimant les enfants et sachant les soigner.— S'adresser rue Léopold Robert 54, au 1er étage. 9425-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. 9427-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Tailleuse. On demande une première ouvrière en robes, pour travailler dans les corsages. 9166-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. *On demande une bonne polisseuse de boîtes argent sachant travailler à la transmission. — S'adresser à M. G. Spillmann, à Saint-Imier.* 9395 3

Servante. On cherche une fille de 16 à 25 ans, forte et travailleuse, pour une pension ouvrière, pour soigner des enfants et aider au ménage. 9400-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande de suite un commissionnaire fort et robuste et âgé d'au moins 16 ans. 9387-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser rue Léopold Robert 37, au 1er étage. 9278-1

Femme de chambre. On demande pour le dehors, une femme de chambre, connaissant le service et sachant bien coudre et repasser. — S'adresser rue Neuve 18, au 1er étage. 9276-1

Apprenties. On demande une apprentie **modiste** et une apprentie **tailleuse,** logées et nourries chez leurs parents. — S'adr. rue du Parc 28, 3me étage. 9279-1

Apprentie. On demande une apprentie **tailleuse,** nourrie et logée chez ses parents. 9287-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande une jeune fille comme commissionnaire. — S'adresser à M. Zélim Perret, rue du Temple allemand 53. 9288-1

Doreuse. On demande de suite une ouvrière ainsi qu'une **apprentie** doreuse. 9291-1

S'adresser rue de la Balance 6, au 2e.

On demande 3 bonnes servantes, une bonne d'enfants, une bonne servante, pour Bienne; une servante pour Cortébert, voyage payé.

S'adr. chez M. Kæmpf, Bureau de placement, rue Fritz Courvoisier 18. 9310-1

Filles. On demande de suite, pour le Vignoble, 2 cuisinières, 1 femme de chambre, plusieurs bonnes servantes et bonnes d'enfants, bons gages.

S'adresser à Mme Kaufmann, rue du Puits 7. 9311-1

Apprentie. On demande une apprentie **tailleuse** qui soit logée et nourrie chez ses parents. — S'adresser chez Mme **Dubois-Sandoz,** Parc 72. 9313-1

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour St-Martin prochaine, un appartement de 3 pièces, alcôve et dépendances, au centre du village. — S'adresser, pour le visiter, à M. Matthey, rue du Parc 1. 9469-3

Logement. A louer, pour cas imprévu, pour St-Martin 1892, rue du Parc 77, 2me étage à gauche, un beau logement de 3 pièces, alcôve, cuisine avec eau, dépendances et jardin. — S'adresser au dit logement. 9470 3

Logement. Pour cas imprévu, à louer de suite ou pour St-Martin prochaine, un beau logement au deuxième étage, composé de 3 chambres, alcôve, corridor, cuisine et dépendances. — Pour visiter, s'adresser à M. Scherrer, rue Léopold Robert 84, et pour traiter à M. Guyot, gérant, rue du Parc 75. 9473 6

Chambre. A louer de suite une chambre meublée exposée au soleil et **la couche** pour un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au 1er étage, à droite. 9466 3

Logement. A remettre de suite ou pour St-Martin, dans une maison d'ordre, un beau logement de 4 pièces et bien exposé au soleil. — S'adr. rue du Collège 17, au 2me étage. 9467 3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée ou non si on le désire, exposée au soleil et indépendante, avec part à la cuisine. 9468 3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une chambre meublée ou non, indépendante et au soleil, à deux dames ou demoiselles.

S'adresser rue de la Paix 65, au rez-de-chaussée, à droite. 9472-3

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs d'ordre et travaillant dehors, une jolie chambre meublée. — S'adresser rue de la Serre 14. 9474-3

Chambre. On offre à louer une jolie chambre meublée, au soleil, à un ou deux messieurs solvables et tranquilles. — S'adresser rue des Terreaux 9, au premier étage, à gauche. 9475-3

Chambre. A louer, pour le 1er Septembre, à proximité de la gare Saignelégier-Chaux-de-Fonds, une chambre meublée, à 2 fenêtres, indépendante, bien exposée au soleil. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 36 a, au premier étage, à gauche. 8471-3

Chambre indépendante et au soleil, meublée ou non, à louer dès maintenant. — S'adr. rue de la Ronde 41, au deuxième étage. 9476 3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue du Puits 23, au pignon. 9477-3

Appartements. **A louer pour le 11 novembre plusieurs logements de 3 pièces, situés près du Collège de l'Abeille et rue de la Charrière. Prix, 500 fr. à 675 fr. avec eau. — S'adresser à M. A. Perret-Gentil, gérant, rue de la Loge 5.** 9213-15

Logements. A louer de suite et pour le terme de Saint-Martin, plusieurs logements de 1, 2 et 3 pièces et une belle grande cave, à proximité de la place du Marché. — S'adresssr au Comptoir **Ducommun-Roulet,** rue Léopold Robert 32. 9102-3

Logement. A louer pour de suite ou pour Saint-Martin, rue des Fleurs 8, un beau logement très agréable de 3 pièces, cuisine avec eau et dépendances, au 2e étage, situé au soleil et maison d'ordre. — S'adr. au dit logement. 9203-3

Appartements. A louer pour Saint-Martin 1892, dans le bâtiment de la Crèche, actuellement en construction rue du Manège, deux beaux appartements, au soleil, de trois et quatre pièces, corridor, cuisine, vastes dépendances et buanderie. — Prix modérés.

S'adresser à M. Louis Reutter, architecte, rue de la Serre, 23, chaque matin de 10 heures à midi. 8681-3

Rez-de-chaussée. On offre à louer, pour St-Martin prochaine, un rez-de-chaussée bien situé, composé de 3 chambres, bout de corridor fermé, cuisine et dépendances.

S'adresser rue du Parc 8, au premier étage. 9363-3

Chambres. A louer de suite une chambre meublée ou deux chambres non meublées, situées rue Léopold Robert 16, au pignon. 9416-2

Appartement. A louer un appartement de deux pièces, cuisine et dépendances, disponible dès le 15 septembre ou en St-Martin prochaine, situé rue Léopold Robert 28, au premier étage, où l'on pourra s'adresser pour le visiter et prendre connaissance des conditions. 9389-2

Chambre. A louer dans une maison d'ordre et chez des personnes tranquilles, une jolie chambre meublée, au soleil, à défaut non meublée, à une personne de toute moralité et travaillant dehors. 9376-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A remettre une chambre meublée, à proximité des collèges. 9377-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une chambre meublé, située près de la Poste et de la Gare. — S'adr. rue de la Serre 47, 1er étage. 9378-2

Chambre. A louer de suite une jolie chambre à 2 fenêtres, non meublée, indépendante. — S'adresser rue de la Demoiselle 122, au 2e étage, porte à gauche. 9379-2

Chambre. A remettre de suite, à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une belle chambre meublée. 9388-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer pour le 1er septembre, au centre du village, une chambre et cuisine, à des personnes désirant faire un petit ménage. 9396-2

S'adr. au bureau de l'Impartial.

Magasin. **A louer pour St-Georges 1893, un magasin avec appartement et dépendances, situé à proximité de la Poste.**

S'adresser aux initiales D. J. poste restante la Chaux-de-Fonds. 9171-4

Appartements. **A louer au centre du village de beaux appartements de 3 et 6 pièces bien exposés au soleil.**

S'adr. au bureau de l'Impartial. 7068-29

Appartement. A louer pour Saint-Martin 1892 un joli appartement de 5 pièces, au rez-de-chaussée ; eau et dépendances. — S'adresser à M. Courvoisier-Guinand, rue du Pont 12, au 2me étage. 9012-1

Chambre. A remettre de suite à des personnes de toute moralité une belle chambre non meublée, au soleil levant. — S'adresser rue du Parc 29, au rez-de-chaussée. 9316-1

Chambre. A louer une chambre meublée ou non. — S'adresser rue de Gibraltar 1, au 1er étage. 9294-1

Chambre. A louer une chambre, de préférence à une journalière à laquelle on donnerait du travail. 9315-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer une chambre bien meublée pour la fin du mois, de préférence à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 10, au rez-de-chaussée, à gauche. 9318-1

Chambre. A remettre une chambre et cuisine. — S'adresser rue de Bel Air 28 d, au rez-de-chaussée. 9317-1

Appartement. A louer pour St-Martin 1892 un appartement composé de 2 pièces, cuisine et dépendances avec part au jardin. 9314-1

S'adresser de midi à 1 h. à M. Auguste Notz, rue du Grenier 43 a.

On demande à louer de suite ou pour le 15 septembre, une **CHAMBRE** meublée, indépendante et située au centre du village.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9432-3

On demande à louer une **LIGNE-DROITE.**

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9372-2

On demande à acheter ou à louer une **machine à nickeler,** bien conservée. 9437-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter un **jeune chat angora blanc,** mâle. — S'adresser chez M. Perret, rue du Puits 9, au premier étage. 9398-2

On demande à acheter d'occasion un bon **piano,** peu usagé, dans de bonnes conditions. — Adresser les offres rue Daniel JeanRichard 46, au 3e, à droite. 9381-2

On demande à acheter d'occasion, un **bois de lit** peu usagé. — S'adresser chez M. Louis Bovet, boulanger, rue de la Demoiselle 23. 9351-2

Fourneau. *A vendre à un prix très avantageux un grand fourneau en tôle garni, avec cloche en fer et bouches de chaleur.*

S'adr. au bureau de l'Impartial. 9464-1

A vendre un tour à arrondir avec fraises, un tour à pivoter en très bon état et des cartons de six. 9461-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre un petit potager à 4 trous usagé et différents ustensiles de cuisine. 9462-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre *une installation complète de bains, dernier système et peu usagée. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au premier étage.* 9465-3

A vendre de belles cages, ainsi qu'une grande volière. 9463-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre faute d'emploi une jolie poussette calèche à une place, une jolie bercelonnette, ainsi que deux très bons lits noyer complets, table de nuit, table ronde et une commode en noyer. Prix très avantageux. — S'adresser rue de la Serre 49, au rez-de-chaussée. 9417 3

A vendre un tour pour les débris avec dix pinces et tour avec renvoi. — S'adresser au café des Six-Pompes, rue de la Balance. 9418-3

A vendre un **potager** peu usagé avec tous ses accessoires. — S'adresser Epicerie Bloch, rue du Marché 1. 9380-2

A vendre un banc de menuisier, 18 presses et 4 serre-joints ; le tout peu usagé. 9397-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre l'outillage complet de quatre polisseuses, comprenant quatre roues en fer, quatre tours avec six fraises en fer chacun, ainsi que les cercles et pédales. — S'adresser rue de la Demoiselle nº 124. 9296-1

A vendre un superbe **lit d'enfant** comme neuf, avec matelas, un tour aux débris, une pendule neuchâteloise grande sonnerie, etc. 9297-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre avec rabais quelques **livres** de 4me industrielle. S'adr. r. de la Serre 4, au rez-de-chaussée. 9320-1

A vendre un lit, deux chaises, une table et une glace en bon état. Prix modique. 9299-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une machine à faire les traversages, percer les cadrans, et l'on peut y faire différents ouvrages. A la même adresse on demande une **jeune fille** pour s'aider au ménage. 9298-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une belle **volière** pour oiseaux, à bas prix, ainsi que deux **portes vitrées,** bonnes pour séparation de bureau.— S'adresser à Paul Matile fils, coiffeur, r. de la Demoiselle 5. 9319-1

Ange, elle vous sourit des rives éternelles,
Sans craindre désormais nos terrestres douleurs.
Elle a des cieux plus beaux, Elle a des fleurs nouvelles,
Elle dort en Jésus : Parents séchez vos pleurs.

Ne pleurez pas ; moi, mère,
Dans les bras de mon Dieu,
J'échange ma misère
Contre un bien délicieux.

Monsieur et Madame Jacob Ischer-Hofstetter et leur enfant Albert, Madame veuve Ischer et ses enfants à Pré-Sec, Madame veuve Hofstetter et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds, à Paris et en Amérique, ainsi que les familles Ischer, Hofstetter et Burri, font part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimée et regrettée fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine,

Nelly-Edith-Bertha

décédée lundi à 8 1/2 h. du matin, à l'âge de 10 mois, après une courte mais pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 29 Août 1892.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **mercredi 31** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 48.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire-part. 9480 2

Les membres des Sociétés **la Fraternelle de Prévoyance** et **la Fraternité** sont priés d'assister mercredi 31 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de **Nelly-Edith-Bertha,** fille de M. Jacob Ischer, leur collègue. 9481-2

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS
Impôt communal.

Il est rappelé aux contribuables en retard dans le paiement de l'**impôt communal** qu'ils peuvent s'acquitter jusqu'au **Lundi 5 septembre 1892,** à 6 heures du soir. — La surtaxe sera réclamée des retardataires à partir du lendemain 6 septembre 1892. — Les personnes dont les recours sont encore en suspens, sont invitées à payer l'impôt jusqu'au 5 septembre, afin d'être exonérés de la surtaxe ; si leur recours est reconnu fondé, l'excédant payé leur sera remboursé.

La Chaux-de-Fonds, le 19 août 1892.

9074-2 **Conseil communal.**

Le Conseil général a, dans sa séance du 26 août 1892, décrété la cancellation de la rue de la Gaîté, des tronçons des rues de la Côte et de la Volière, situés à l'ouest de la rue du Jura, du pont prévu entre la rue de la Promenade et Gibraltar et de la rue reliant ce pont à la ruelle du Repos.

Le plan y relatif sera affiché pendant 15 jours au Bureau communal, à l'Hôtel des Postes, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les oppositions devront être envoyées par écrit au dit Bureau jusqu'au 15 septembre inclusivement.

La Chaux-de-Fonds, le 26 août 1892.

9449-3 **Conseil communal.**

Le plan apportant des modifications au tracé de la nouvelle rue Alexis-Marie Piaget ayant été adopté par le Conseil général dans sa séance du 26 août 1892, les intéressés sont avisés que le dit plan sera affiché au Bureau communal, à l'Hôtel des Postes, où ils peuvent en prendre connaissance.

Les oppositions devront être envoyées au dit Bureau, par écrit, jusqu'au 15 septembre prochain inclusivement.

La Chaux-de-Fonds, 27 août 1892.

9450-3 **Conseil communal.**

Le Conseil général, dans sa séance du 26 août 1892, a décrété rue publique, sous le nom de **rue du Cygne,** les terrains situés entre la rue de l'Ouest et l'Hôtel des Postes et entre les maisons rue Léopold Robert par 36 à 46 et les maisons rue de la Serre 33 à 43.

Le plan y relatif sera au Bureau communal, à l'Hôtel des Postes, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les oppositions devront être envoyées par écrit au dit Bureau jusqu'au 15 septembre prochain inclusivement.

La Chaux-de-Fonds, le 26 août 1892.

9451-3 **Conseil communal.**

L'Etude
de
William BOURQUIN
Avocat et Notaire
est actuellement
Rue du Parc 31
[maison Huguenin]. 9442-6

TERMINEUR. On demande pour pièces argent à verre 13 lignes, un bon termineur, auquel on fournirait boîtes et mouvements — Adresser les offres, poste restante, **case 581.** 9374-2

Avis aux peintres et gypseurs !

Pour cause de départ, on offre à remettre un magasin de couleurs, etc., pour peinture et gypserie. 9443-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Gérance d'immeubles
Charles TISSOT-HUMBERT
12, rue du Premier-Mars, 12.
La Chaux-de Fonds.

A louer

Rue Léopold Robert 64. Pour le 11 novembre 1892, un beau PIGNON bien exposé au soleil, de 4 chambres, cuisine et dépendances. Corridor.

Rue Jaquet-Droz 14. De suite ou pour le 11 novembre 1892, un premier étage très bien exposé, de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9189-3

SAVON TONKINOIS

pour nettoyer et polir : Marbres, glaces, vitres, verres, boiseries, peintures, vernis, parquets, meubles, métaux, bijoux, ustensiles de cuisine, couverts, couteaux, pierres d'évier, etc. **Indispensable dans chaque ménage,** dans les hôtels, cafés, etc. En vente partout **50 ct. le morceau de 800 grammes.** Fabrique **Crovetto,** 5, rue Grenus, **Genève.** 7704-60

On cherche à acheter

à une altitude de 800 à 1000 mètres près d'un cours d'eau ou avec vue sur le lac, une **petite propriété** comprenant : maison de 7 pièces environ, dépendances et logement de fermier. **Paiement comptant.** — S'adresser à M. le notaire **Eugène Savoie,** à Boudry. 9414-2

Couturière.

Mlle **BENOIT** avise ses anciennes clientes, ainsi que les dames en général, qu'après avoir été dans les grands magasins de Vevey et Montreux, elle vient de s'établir **2, rue de l'Industrie 2.** Elle se recommande vivement pour tout ce qui concerne sa profession.

A la même adresse, on demande une ou deux **apprenties.** 9312-1

Brasserie HAUERT
12, Rue de la Serre 12. 9441-1

= *LUNDI 29 AOUT 1892* =
à 8 h. du soir,
Grand Concert
donné par
l'Orchestre l'Espérance
sous la direction de M. **Seb. Mayr,** prof.
au bénéfice des
Soupes scolaires

JARDIN

Aux fabricants d'horlogerie

Terminages. Un ancien visiteur-acheveur, ayant toujours travaillé dans des comptoirs pendant nombre d'années en dirigeant une fabrication, désire entrer en relations avec de bons comptoirs fournissant boîtes et échappements pour la terminaison de montres dans quels genres que ce soit.

Références à disposition. 9382-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

ÉCOLE DU SOIR
chez M. CHOLLET, instituteur, **rue du Progrès 79.** 9211-2

Avis

Encore une fois je m'adresse au public pour une place quelconque, soit **commissionnaire** ou **homme de peine,** car après avoir été en service à la Chaux-de-Fonds passé 20 ans, voici bientôt six mois que je suis sans place, ce que j'ai pu supporter pendant l'été, mais pour l'hiver je ne puis rester comme cela. **Une place** s. v. p., sinon indiquez moi où je dois alier. 9385-2

L.-J. M., rue du Doubs 101.

BUREAU
F. RUEGGER
6, rue Léopold Robert 6.

Gérances — Encaissements
Successions — Procurations
Conventions — Naturalisations
Vente de propriétés — Assurances

Café à remettre

pour cause de décès, pour de suite ou plus tard. Conditions avantageuses. 9440-5

UN LOGEMENT
de 2 chambres, boulevard de la Capitaine 8, est à remettre pour Saint-Martin 1892. Prix modéré. 9118-2

LOGEMENTS

A louer de suite, pour St-Martin 1892 et pour St-Georges 1893, à des personnes d'ordre et de toute moralité, plusieurs beaux logements de trois et quatre pièces, bien situés, au centre des affaires. 8838-5

S'adresser rue St-Pierre 14, au 3e étage.

Sacs d'école
en toile,
en cuir,
en toile cirée,
depuis **45 c.** à **8 fr.** pour garçons et pour filles.
FABRICATION SUISSE
Pas de camelotte.

Boîtes d'école
Grand choix de
SERVIETTES
en tous genres.

AU 5925-234
Grand Bazar du Panier Fleuri

Domaine à vendre

On offre à vendre un beau domaine, situé à Pouillerel, commune des Eplatures, d'une contenance de 467,851 m.² (173 poses), suffisant à l'entretien annuel d'au moins douze vaches et un cheval. Il existe sur ce domaine une grande quantité de bois dont l'exploitation pourrait avoir lieu immédiatement.

S'adresser à M. **Abram Stauffer,** propriétaire aux **Eplatures.** 9383-2

DEMANDE à LOUER

Un petit ménage de trois personnes, tranquilles et de toute moralité, demande à louer pour Saint-Georges 1893, dans une maison d'ordre, un **logement** moderne de 3 pièces et dépendances, exposé au soleil, situé au premier ou deuxième étage, ayant la jouissance d'un jardin et si possible près de l'Ecole d'horlogerie. — Déposer les offres avec indications et prix, sous initiales **B. B. K. 9362,** au bureau de l'Impartial. 9362-5

Au magasin d'Articles de ménage
1, RUE DU PUITS 1,

Bocaux à fruits, Tasses à gelée, Presses à fruits, Chaudrons en cuivre, Pots à confiture, Coutellerie de table, Cristaux, Porcelaine, Faïences, Ferblanterie, Porte-parapluies, Lampes, Quinquets, Brosserie, Plumeaux, Eponges. 50 modèles différents de Verres à vin, à liqueurs, à absinthe, etc.

Chopes a bière de 3 et 5 décilitres.
Bas prix

Se recommande, *J. Thurnheer.* 9438-6

Un nouvel assortiment de **Potages MAGGI** vient d'arriver chez Mme **Marie Blatt,** Léopold Robert. 3439-1

LESSIVE « BIENNA »

reconnue la MEILLEURE poudre de **Savon concentré**
En vente dans tous les bons magasins de la Chaux-de-Fonds et aux environs. 877-21

Fabricants : Frères SCHNYDER, Bienne.

En vente dans les magasins suivants : **Société de consommation. Albert Roulet,** rue du Grenier. Veuve **Ch. Bræuchi,** rue Jaquet-Droz. **Léonard Sohær,** rue du Versoix. Sœurs **Perregaux-Dielf,** rue du Puits. **N. Blooh,** rue du Marché 1. **J. Fetterlé,** rue du Parc. **Jules Froidevaux,** rue de la Paix.

AUGUSTE JEANNERET
Avocat et Notaire
Rue Léopold Robert 24
LA CHAUX-DE-FONDS 9282-4

TOURBE MALAXÉE
DE LA
Société des Marais des Ponts.

La Société des Marais des Ponts met en vente la tourbe qu'elle a fabriquée cet été, au prix de **25 francs,** la bauche de 3me étalonnée, rendu franco en gare Chaux de Fonds.

Le voiturage de la gare à domicile se fait par les soins de la Société, mais reste à la charge de l'acheteur, à raison de **fr. 1.50** la bauche.

La **tourbe malaxée** qui tient le milieu entre la tourbe en morceaux connue et la briquette de houille, brûle facilement, lentement et donne, à proportions égales, environ deux fois la chaleur d'une bonne tourbe ordinaire. Elle remplace avantageusement le bois de foyard et peut s'employer indistinctement pour les potagers, poêles en fer et fourneaux en briques.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. HENRI GRANDJEAN, gare de Chaux-de-Fonds.

Les personnes ci-après s'occupent de la vente de la tourbe malaxée et reçoivent les commandes :

MM. **J. SCHNEIDER,** Cercle Montagnard, Chaux-de-Fonds.
O. PRÊTRE, combustibles, »
E. SCHMID, représentant, »
Vve **Ph.-H. MATHEY-DORET,** combustible, Locle.
Georges MONTANDON, Bellevue »
A. DESCŒUDRES, aux Ponts. 9419-3

Kerbes façonnées à **16 fr.,** gare Chaux-de-Fonds.

BREVETS D'INVENTION
J. JUNOD, Ingénieur-Mécanicien
RUE DE LA PAIX 55 bis, LA CHAUX-DE-FONDS
Expertises et Etudes.
CONSULTATIONS : **Mardi, Jeudi** et **Samedi,** de 2 à 5 heures. 8786-3

A louer pour St-Martin

rue de la Demoiselle 91, deux **LOGEMENTS** de 3 pièces, alcôves, cuisine et corridor fermé ; finis avec tout le confortable des constructions soignées. 9212-4

Magasin de Papiers peints
A. NOTTARIS
53 a, — Rue de la Paix — 53 a.

Caves

On offre à louer de suite de grandes caves. — S'adresser à MM. **Ed. Robert et fils,** rue de la Balance 13. 9373-4

A louer pour St-Martin 1892

Un beau **pignon** de 3 pièces, avec cuisine et dépendances, situé à la rue du Parc 76.

S'adresser chez M. **C. J. Ottone,** à la rue du Parc. 71. 9284-3

Avis. On prendrait en pension un **jeune enfant.** Soins maternels sont assurés. — S'adresser chez Mme veuve Studler, Combes-Gruerin. 9329 2

Atelier de mécanicien
à vendre.

Pour cause de santé, M. Abel Mesnier, au Clorondo près **Villers-le-Lac,** offre à vendre en bloc l'outillage complet de son atelier pour la construction et la réparation des machines et outils d'horlogerie. Sa bonne et ancienne clientèle est un témoignage de l'avenir qui est attaché à cet établissement bien connu dans le pays. Sa situation, spécialement avantageuse, peut être conservée au gré de l'acquéreur ; l'installation ne serait donc pas à faire.

Les conditions de prix sont très abordables ; prière de s'adresser à M. Mesnier lui-même. 9394 1

Au centre du village

à remettre de suite ou pour St-Martin
UN MAGASIN

avec logement et dépendances. Ce local est actuellement occupé par une **boucherie,** avec fumoir et grandes caves aménagées pour la conservation fraîche de la viande.

S'adresser rue Fritz Courvoisier 7, au 1er étage. 9421-6

Comité de Secours aux Ouvriers
sans travail.

TOUS les détenteurs de bons sont invités à présenter leurs comptes définitifs jusqu'au 3 septembre — dernier délai — de 12 3/4 h. à 1 1/4 h., au domicile du caissier, Toutes les factures seront réglées le 8 septembre.

8452 3 **Jeanneret-Perret.**

CONCOURS CANTONAL d'AGRICULTURE
de COLOMBIER

MM. les agriculteurs du district, disposés à concourir avec du bétail à l'Exposition cantonale à Colombier, les **24** et **25** Septembre prochain, sont avisés qu'ils doivent se faire inscrire, jusqu'au **30** août courant, dernier délai, auprès des Commissaires suivants :

MM. **Jacob Streiff,** rue de l'Hôtel-de-Ville, Chaux-de-Fonds ;
Albert Matthey-Prévôt, juge de paix, à la Sagne ;
Albin Droz, aux Eplatures ; 9137
Henri Grobéty père, aux Planchettes.

MM. les commissaires ci-dessus transmettront ensuite les inscriptions au Département cantonal de l'Agriculture.

Le Comité de district.

Gymnase cantonal de Neuchâtel

Année scolaire 1892-1893

Section littéraire, section scientifique et section pédagogique ou école normale.

Inscriptions le **Jeudi 15 septembre,** dès 8 heures du matin Examens d'admission et examens complémentaires les 16 et 17 septembre. Commencement des leçons le 19, à 8 heures du matin.

Les inscriptions et les examens d'admission pour les élèves institutrices auront lieu le Mardi 13 septembre, dès 8 h. du matin (H-1016 N).

Neuchatel, 17 août 1892.

9085 Le Directeur,
A. PERROCHET

Maison de l'ENFANT PRODIGUE
CHAUX-DE-FONDS

VÊTEMENTS pr vélocipédistes, 29 francs.
Uniformes pour cadets

9308-1

Accords et Réparations
de

Pianos
S. HEYRAUD

Encore quelques heures disponibles pour des Leçons de Piano, **rue de la Demoiselle 90.** 9407-6

APPARTEMENTS

Pour Saint-Martin 1892, à louer trois beaux logements modernes, rue du Temple Allemand 71. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 9453-3

Gérance d'Immeubles
Etude CALAME & CUCHE
rue du Parc 14.

A louer de suite :

Terreaux 16. Un sous-sol, un appartement au 2me étage, un pignon.

Industrie 23. Un rez-de-chaussée, un appartement au 3me étage.

Industrie 25. Un rez-de-chaussée, un appartement au 3me étage.

Pour St-Martin :

un appartement au rez-de-chaussée, **rue des Terreaux,** bien situé pour un café. 9125

UN GRAND MAGASIN

situé au centre du village, avec grande cave voûtée bien éclairée est à remettre pour **Saint-Georges 1893** ou tout de suite si on le désire, avec ou sans logement. — S'adresser, sous initiales **P. P. X. 9270,** au bureau de l'Impartial. 9270

AVIS

Une personne ayant travaillé plusieurs années pour des magasins de Paris, se recommande pour tous genres d'ouvrages en journée ou à la maison. Lingerie, racommodages, réparations et nettoyage d'habits d'hommes. — Ouvrage soigné. — Prix modérés.

S'adresser rue de la Demoiselle, 90, rez-de-chaussée. 8148

A remettre

un **commerce de grains, farines, sons, maïs, graines fourragères, légumes secs et pâtes alimentaires,** situé dans un centre important de la Suisse française. — S'adresser par lettre, sous chiffres **H. 1029 N.,** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel,** 9369

A VENDRE

faute d'emploi et en bloc, breack neuf, voiture avec capote mobile, deux traîneaux, camion, brecette, char à échelles et plusieurs harnais, le tout en parfait état d'entretien.

S'adresser Place 175, au Locle. 9424-3